

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : **M. JOSEPH ZAYED, président**  
**M. PIERRE RENAUD, commissaire**

**ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE  
SUR L'ÉTAT DES LIEUX ET LA GESTION DES RÉSIDUS ULTIMES**

---

**CONSULTATIONS AUTOCHTONES**

---

**VOLUME 2**

---

Séance tenue le 9 juin 2021 à 9 h  
par visioconférence

**TABLE DES MATIÈRES**

**SÉANCE DE L'AVANT-MIDI DU 9 JUIN 2021**

**MOT DU COPRÉSIDENT M. MICHAEL BARRETT** ..... 1

**MOT DU COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED** ..... 6

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES**

Mme VIRGINIE NOEL-ALOISE  
RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU NUNAVIK..... 11

Mme VÉRONIQUE GILBERT  
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK..... 17

**MOT DE LA FIN**..... 55

**SÉANCE AJOURNÉE AU 9 JUIN 2021 À 14 h**

---

**SÉANCE DU 9 JUIN 2021  
SÉANCE DE L'AVANT-MIDI  
MOT DU COPRÉSIDENT M. MICHAEL BARRETT**

5 **LE COPRÉSIDENT M. MICHAEL BARRETT :**

Ulakuut. Bonjour. Good morning. Welcome to the Nunavik public hearings on the status of final waste. I thank everyone for taking the time to be with us.

10 For meetings in Nunavik such as this, we start with an opening prayer. I have asked Lizzie York, who is doing Inuktitut translation, if she could give the prayer, and for others, if we take about 30 seconds of silence, and then we'll begin the meeting. Lizzie?

15 **M. DAVID AYALA :**

She is not here, Michael.

**LE COPRÉSIDENT M. MICHAEL BARRETT :**

20 Okay. So, that was the moment of silence. So, my name is Michael Barrett. I am the vice-chairperson of the Kativik Environmental Advisory Committee. Tunu Napartuk is the chairperson. Tunu is escorting a family member on medical procedures in Montreal, so he is not available. So, I'll act as one of the cochairpersons for these special hearings.

25 With us are André-Anne Gagnon and Alexandre-Guy Côté, and I'll let them introduce themselves. They are also members of the KEAC and on this commission.

**Mme ANDRÉ-ANNE GAGNON :**

30 So, hi everyone. I'm André-Anne Gagnon, and I have been nominated by the Government of Québec to be on the KEAC. I am a biologist, and I also work for the Ministry of Forests, Wildlife and Parks.

**M. ALEXANDRE-GUY CÔTÉ :**

35

Bonjour. Je m'appelle Alexandre-Guy Côté. Je suis membre de la délégation fédérale au Comité consultatif de l'environnement Kativik, et au quotidien, conseiller en affaires autochtones pour la région du Québec à Environnement et Changement climatiques Canada.

40

**LE COPRÉSIDENT M. MICHAEL BARRETT :**

Thank you. And for myself, I've been named to the KEAC by the Kativik Regional Government, and I do also work for the Kativik Regional Government in Renewable Resources, Environment, Land, and Parks.

45

And for the BAPE Commission, Joseph Zayed and Pierre Renaud, could you please introduce yourselves?

50

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

Très bien. Alors, Joseph Zayed. Je préside cette commission d'enquête, et je vous donnerai, tout à l'heure, dans un bref discours d'ouverture, les grands éléments des objectifs que nous visons.

55

**LE COMMISSAIRE :**

Bonjour. Mon nom est Pierre Renaud. Je suis commissaire à la commission d'examen des enjeux sur les résidus ultimes.

60

**LE COPRÉSIDENT M. MICHAEL BARRETT :**

Thank you, Joseph and Pierre. So, we have a short presentation, and then we'll pass it on to Joseph. Okay? So, Benjamin Patenaude, who is the secretary for the (*coupure sonore*) location, he is in the meeting room. Okay. So, for the -- we'll go on to -- slide 1 is covered, certainly.

65

Slide 2. So, the Kativik Environmental Advisory Committee was created by virtue of the James Bay and Northern Quebec Agreement, and by the Government of Canada and Québec, Kativik Regional Government, and the Northern Villages on Environmental Issues.

70 In other words, we are a point of contact for the governments and the people in Nunavik. It's because of this mandate we are holding the joint hearings on this mandate.

75 So, we'll go to slide 3. So, the KEAC is involved, over the years, it's been over 40 years now since the (*coupure sonore*) and we've certainly been involved, as part of our mandate, in a number of files. A special concern is residual material management. And, of course, this is the part of this consultation.

Other files is Bill 65...

80 **Mme ANDRÉ-ANNE GAGNON :**

Okay. So...

**LE COPRÉSIDENT M. MICHAEL BARRETT :**

85 ... to amend the *Environmental Quality Act*...

**Mme ANDRÉ-ANNE GAGNON :**

90 I'm sorry, Michael. Is it all right if I go on from here?

**LE COPRÉSIDENT M. MICHAEL BARRETT :**

Yes, please.

95 **Mme ANDRÉ-ANNE GAGNON :**

100 So, yes, before we go any further, I would also like to point out that the KEAC is involved in a number of environmental files in the region. One of the areas of special concern to the KEAC is residual materials management, which ties in very well with this consultation. For example, some of the most (inaudible) files that we're involved in are Bill 65, the *Act to amend mainly the Environmental Quality Act with respect to deposits and selective collection*, we are also member of the Nunavik Residual Material Management Working Group, the extended producer responsibility regulation, the *Regulation respecting the landfilling and incineration of residual materials*, (*coupure sonore*).

105 **Mme KARINE LAVOIE :**

Votre micro est fermé, Madame Gagnon.

110 **Mme ANDRÉ-ANNE GAGNON :**

Désolée, ça a fermé tout seul. Je vais continuer.

115 We also offer technical assistance to the KRG and the northern villages regarding various projects such as the by-law banning plastic bags, the collection and recycling of aluminum cans, the collection and transportation of tires to recycling facilities. And finally, we are also involved in the publication of guides regarding the proper management of hazardous materials and spill response.

We can go on with slide 4.

120 **M. ALEXANDRE-GUY CÔTÉ :**

125 As mentioned earlier, today's consultation is about the status and management of final waste in Nunavik. But what is final waste? The definition of final waste is residual materials that are not recovered, and therefore, would be eliminated. So, that means it's what is left over after residual materials are collected, sorted and recycled. In Nunavik, pretty much everything that is thrown out ends up as a final waste at the local landfill.

130 Although the KRG and other organizations are working to develop collection and recycling programs for the region, as you may be aware, transportation costs and the lack of resources make it difficult to get those programs off the ground.

The Nunavik Residual Materials Management Plan developed by the Kativik Regional Government describes in detail a number of pilot projects for the region. The Management Plan is currently being renewed for the period 2021 to 2027.

135 Some of these projects include implementing the Extended Produced Responsibility Program, the development of a composting program in the community of Inukjuak, the cleanup of residual and hazardous material stockpiles in the 14 communities, and the development of a metal recycling program.

140 The picture you see on the slide, as some of you may recognize, is the landfill in Kuujjuaq, which really demonstrates just how critical the situation is regarding residual materials management.

145 Although not the focus of this consultation per se, it is worth mentioning that there are large quantities of residual and hazardous materials out on the land outside of community boundaries, including as many as 150 abandoned mineral exploration camps, over 300 abandoned outfitting camps, around 40 abandoned radar and supply sites that were part of the Mid-Canada Line.

Next slide. Michael?

150 **LE COPRÉSIDENT M. MICHAEL BARRETT :**

Thank you, Alexandre-Guy. So, in December 2020, the KRG held consultations on the most recent version of the Residual Materials Management Plan. Some of you in the meeting may have attended these.

155 So, this serves as a planning tool for the distinct Nunavik characteristics and the concerns for the communities, and to increase awareness to reduce, reuse, recycle, and reclaim residual materials so we can protect the environment.

160 So, there are measures that identify the waste generators, or the concerned organizations and lead organizations, target objectives and budget. The Plan is currently awaiting approval from Recyc-Québec.

165 So, while we have held consultations in Nunavik, these present consultations are not redundant. We want to achieve awareness within the Québec responsible departments and various levels of government regarding the situation in Nunavik and some of the challenges that we face in Nunavik when it comes to residual material management.

170 So, this is to -- we would like to encourage the participants to ask their questions and raise their concerns at this session this morning. There will be a public call tomorrow *[sic]*, and consultations with the northern villages tomorrow morning.

So, that's our opening statement, and I'll turn it over to the co-chair Joseph for your opening remarks. Nakurmiik. Taima.

---

**MOT DU COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED**

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

Merci beaucoup, Michael.

Donc, Mesdames et Messieurs, à mon tour de vous souhaiter la bienvenue à cette séance de consultation publique sur l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes. Je tiens également à souligner qu'il me fait grand plaisir de la coprésider avec Michael Barrett du Comité consultatif de l'environnement Kativik.

Compte tenu du contexte actuel entourant la COVID-19 et les mesures particulières qui s'appliquent, le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques nous a demandé d'adapter nos pratiques afin de tenir nos processus d'information et de consultation publique en tout respect des consignes émises par la Santé publique. C'est pourquoi, d'un commun accord avec la commission du CCEK, nous tenons les séances sur Internet et par téléphone, en dépit des difficultés et des limites que ceci engendre.

Il faut noter qu'il y a un léger décalage, comme vous l'avez probablement constaté, entre ce qui se déroule en direct et ce qui est retransmis sur Internet, ce qui est tout à fait normal. Ce délai est d'autant plus grand à cause de la traduction simultanée anglais-français-inuktitut.

Donc, nous nous sommes présentés tout à l'heure, mon collègue Pierre Renaud et moi. Donc, nous formons la commission formée par le président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, qui a reçu du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Monsieur Benoit Charrette, un mandat d'une durée d'environ 10 mois, et celui-ci a débuté le 8 mars dernier.

En vertu du mandat, le BAPE -- le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement -- doit dresser le portrait actuel de l'élimination des matières résiduelles ainsi que le portrait de la capacité d'élimination anticipée pour les 20 prochaines années. Donc, même si le plan qui a été élaboré à Kativik couvre la période de 2021 à 2027, le ministre nous demande, finalement, d'aller avec des projections jusqu'à environ l'année 2040.

210 De plus, afin d'éclairer la prise de décision gouvernementale visant à combler les écarts entre la  
capacité d'élimination anticipée et les besoins, le ministre demande au BAPE :

- (1) de réaliser une cartographie des parties prenantes qui intègre les rôles et les préoccupations des différents intervenants par rapport à la gestion des résidus ultimes;
- (2) d'analyser les méthodes d'élimination ou de traitement existantes, ainsi que les technologies et mécanismes innovants, notamment ceux utilisés ailleurs dans le monde et  
215 dont le Québec pourrait s'inspirer pour récupérer des sources d'énergie ou des matières, tout en favorisant les principes de l'économie circulaire et la réduction des émissions de gaz à effet de serre;
- (3) ensuite, d'évaluer des mesures, des solutions ou des exigences visant à assurer une meilleure gestion des résidus ultimes, en tenant compte des contextes régionaux;
- (4) et finalement, de déterminer les conditions favorables à l'acceptabilité sociale des  
220 différentes options analysées, en s'appuyant sur les meilleures pratiques.

La commission d'enquête a donc adopté une stratégie de consultation en cinq volets pour accomplir ce mandat.

- Tout d'abord, une audience publique telle que prévue dans les règles de procédure du BAPE, et celle-ci a déjà eu lieu.
- Une enquête auprès des gestionnaires de lieux d'élimination, par le biais d'un questionnaire, et cette enquête est déjà complétée.
- Troisièmement, des ateliers d'échange et de réflexion sur les enjeux touchant la gestion des  
230 matières résiduelles. Ces ateliers ont déjà eu lieu. Il y en a eu neuf.
- Une enquête citoyenne menée auprès d'un échantillon représentatif de la population québécoise, et cette enquête a été amorcée, et devrait être complétée vers la mi-juillet.
- Et enfin, des consultations additionnelles et spécifiques auprès des nations et des communautés autochtones.

235 La présente séance de consultation s'inscrit donc dans ce dernier volet de la stratégie de consultation. Ce faisant, nous souhaitons vous permettre de poser des questions, de clarifier certains aspects, de présenter vos préoccupations, d'exprimer votre opinion, d'émettre des commentaires, de faire des suggestions, ou encore, de proposer des modifications sur la gestion des résidus.

240 Nous vous demandons cependant de préciser votre nom à chaque fois que vous prenez la parole, et ceci est nécessaire pour les fins de sténotypie.

245 Pour répondre à vos questions et pour clarifier certains aspects, nous avons invité des porte-parole des ministères de l'Environnement, de la Santé, ainsi que de Recyc-Québec. Je leur demanderais de bien vouloir se présenter, en commençant par le ministère de l'Environnement.

**M. CLAUDE TRUDEL :**

250 Bonjour, Monsieur Zayed. Claude Trudel, du ministère de l'Environnement, précisément de la Direction des matières résiduelles.

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

255 Merci, Monsieur Trudel. Du ministère de la Santé, maintenant.

**M. KOFFI BANABESSEY :**

260 Bonjour, Monsieur le président. Je suis Koffi Banabessey, Direction de la Santé publique de la Côte-Nord, représentant le ministère de la Santé.

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

265 Bonjour, Monsieur Banabessey. Je demanderais également au présentateur de la présentation PowerPoint de fermer la présentation pour que nous puissions avoir un écran complet des personnes qui interviennent.

Et finalement, je demanderais au porte-parole de Recyc-Québec de se présenter.

270 **Mme SOPHIE LANGLOIS-BLOUIN :**

Bonjour. Sophie Langlois-Blouin de Recyc-Québec.

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

275 Merci, Madame Blouin. À toutes les personnes qui suivent nos travaux, il serait bon de noter que la séance de ce matin se déroule avec les organisations régionales. Celle de cet après-midi se déroulera avec le grand public, comme l'a dit il y a quelques instants Michael Barrett, et celle de

280 demain matin, avec les villages nordiques et les gestionnaires des lieux d'enfouissement en milieu nordique.

J'invite maintenant Monsieur Barrett à lancer les échanges. Michael, à vous la parole.

285 Michael, est-ce que vous m'entendez?

**LE COPRÉSIDENT M. MICHAEL BARRETT :**

290 Yes, Benjamin. Sorry. Yes, please open the -- open it for the participants in the NV meeting room.

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

295 Donc, Michael, j'ai terminé mon discours, si vous voulez prendre la parole et enclencher avec les échanges. Merci.

Michael, est-ce que vous m'entendez? C'est Joseph Zayed.

**LE COPRÉSIDENT M. MICHAEL BARRETT :**

300 Yes, I can hear you, Joseph. Okay. We're on. Okay.

**LE COPRÉSIDENT M. MICHAEL BARRETT :**

305 Okay. Would you like to present the people with you today, this morning, before beginning the discussion?

**LE COPRÉSIDENT M. MICHAEL BARRETT :**

310 Okay. Thank you. (Inaudible) people introduce themselves (inaudible).

**M. DAVID AYALA :**

You're going to have to speak closer to the microphone, Michael.

315 **LE COPRÉSIDENT M. MICHAEL BARRETT :**

Benjamin, could you have the people in the meeting room introduce themselves, and if they have questions or comments, please?

320 **M. BENJAMIN PATENAUE :**

So, let's do around the table, starting right there.

**M. FRANCESCO CAPPAL :**

325 I am Francesco Cappai (*phonetic*), and I am Coordinator, Land Use and Planning in KRG.

**Mme VÉRONIQUE GILBERT :**

330 I am Véronique Gilbert, Assistant-Director for Environment and Land for the Kativik Regional Government.

**Mme CHANTAL LALONDE :**

335 Hi. My name is Chantal Lalonde. I am Project Manager for Municipal Public Works at the KRG.

**Mme VIRGINIE NOEL-ALOISE :**

340 Hi. My name is Virginie Noel. I'm the Environmental Health Advisor for the Nunavik Regional Health Board.

**M. BENJAMIN PATENAUE :**

345 And I am Benjamin Patenaude, Executive Secretary of the Kativik Environmental Advisory Committee.

So, we have Virginie Noel from the Regional Board of Health, and she has a presentation she would like to give.

350 **LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

Très bien. Alors, nous vous écoutons. Allez-y, Madame Noel.

Michael -- est-ce que vous m'entendez toujours, Michael?

355 **LE COPRÉSIDENT M. MICHAEL BARRETT :**

Yes, I'm hearing. Okay. So, the presentation from our Board of Health?

360 **LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

Peut-être, après la présentation...

---

365 **PRÉSENTATION DES MÉMOIRES**

---

370 **Mme VIRGINIE NOEL-ALOISE**  
**RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU NUNAVIK**

**Mme VIRGINIE NOEL-ALOISE :**

375 So, good morning everyone. So, as I said, my name is Virginie Noel, and I'm the Environmental Health Advisor for the Nunavik Regional Health Board.

So, today is going to be really brief. I'm going to present to you the potential health risks and discomforts associated with the northern landfill.

380 All right. So, I'm going to present to you real quick the summary. So, we're going to have regional context, we're going to talk about open-air burning. I'm going to present to you other health risks and discomforts. We're going to talk a bit about the 4R's, and we're going to present you one alternative to open-air burning, and we're going to have a really short conclusion.

385 So, for the regional context, so, Nunavik is situated in the Northern Québec. It's  
14 communities, with a population around 14,000 individuals. The population is growing rapidly, so  
that means that we're going to have to deal with more waste eventually, so we need to address the  
problem really soon.

390 There is no road access between the communities and between the rest of the province. It's  
only accessible either by plane, or by boat in the summer, or when the conditions are favourable, and  
that results in a high cost of materials for anything that we are trying to bring here. Also, we are facing  
a year-round permafrost for most of the communities, and extreme weather conditions.

395 So, open-air burning. So, what is it? It's actually any fire that is burning freely. So, it's  
prescribed by the *Regulation respecting the landfilling and incineration of residual materials*. So, we  
have to burn at least one time a week here, when climatic conditions is permitting it.

400 And what's the issue with it? It's, most of the time, the burn temperature is too low. Waste is  
not always sorted. Sometimes, it's sorted in the landfill, but at home, since we don't really recycle, all  
the thrashes are going in the same place. And the wind direction is changing, so, sometimes, we light  
a fire in the morning, and 15 minutes later, the wind changes, and then the smoke goes right into the  
communities.

405 The potential emitted substances, what we are mostly afraid of is dioxins and furans. The  
others are really variable. They change. It depends on what we are burning that day, or what has  
been thrown out, so I'm not going to go through the list, but these are all chemicals that can be  
emitted in the atmosphere.

410 Okay. So, what are the potential health effects of open-air burning now? There's two types.  
There are the short-term effects, and there's long-term effects. But you have to keep in mind that  
those long-term effects, you need to be exposed on a regular basis to see those effects. If not, we're  
not going to see those effects, really, so it's not really applicable in Nunavik, since it's, most of the  
time, short-term exposition. But we're still going to present it.

415 For short-term effects, the impacts are mostly on the respiratory system, since they are due to  
direct exposition to the smoke. So, we're talking about irritation of the mucous, asthma exacerbation,  
coughing.

420 And now, the long-term effects. Again, you need to be exposed on a regular basis, and they  
are mostly associated with the dioxins and the furans. We're talking about cancer, liver problems, any  
kind of effect on the immune system, effect on the reproduction system, and effect on developing  
nervous systems and growth-related phenomena.

425 So, now, I'm going to present you potential health risks and discomforts, other than the ones we  
saw before.

So, there is always a risk of leachate. It's really -- it's rare in here, but it can occur, so it can  
contaminate the water bodies, and also, it's indirect contamination of traditional animal hunting if they  
go in just to drink water in those.

430 Also, in the security, under Article 96 of the CQLR, it says that northern landfills must be  
surrounded by a fence or any other device, but the reality of it is that most of them have broken  
fences, or they have no fences. And they are not -- there is no surveillance 24 hours, so that means  
that people can go in and out as they please, and that leads to risk of accidents, exposure to smoke,  
and danger of burning, or any other injuries.

435 And also, the fences have the purpose to retract animals. In this case, since there are no  
(inaudible), it just attracts bears and other scavengers that can cause, also, injury, anxiety, and fear.  
And now, most of the animals are getting habituated to the human presence, they are getting used to  
it, so they are coming closer and closer to the communities.

440 And the last one is the smell. It's not a health risk, but it's a discomfort that people have been  
complaining about, and it's mostly related to the smoke when the winds are in the other direction.

445 Now, the 4R's. It stands for "*Reduce*," "*Reuse*," "*Recycle*," and "*Recover*." It should be the  
primary solution here, and if applicable, it's going to reduce the amount of ultimate residue, and it's  
going to reduce also the residue that we need to be burned, since we are going to lower the quantity,  
and ultimately, it's going to reduce the greenhouse gases, and this is what causes or increases the  
risk of effects on health and discomfort.

450 For that, there is many solutions. We can act towards kids and teenagers to increase  
knowledge, we can compost food residue, we can reuse the parts that are still working in our devices.  
This has already been done in here by individuals, but it can be done as a community project or  
something bigger. And the hardest one, probably, increase the products that are recycled. It's really

455 hard to recycle here, since the big industries are in the South, and it costs a lot of money to bring all the recycling produce there.

460 Okay. Finally, this is a solution that can be evaluated. So, we're talking here about an incinerator. It would require an evaluation, and it's either we construct a fixed one, or we bring mobile incinerators. But we do have major concerns. Ensuring the quality and the technical expertise for the proper functioning. That expertise needs to be available in the territory 24/7. We want to make sure, also, that they have a strict protocol to prevent any accident or injuries, and it needs to maintain a satisfactory burning temperature. And this is going to be really hard, but if we don't maintain that temperature, it's going to be the same as doing the open-air burning.

465 And if that is applied as a solution, we want to know how many incinerators would there be. Would it be only in the big city -- well, in the big communities? In the small ones? Because we know we have no roads, so we cannot carry the thrash around, so this is going to have to be dealt with eventually.

470 So, just a real quick conclusion. Just a reminder, the whole process should include people from the communities, the information should be available and accessible. If there is any tool or material that needs to be created, it should be created to facilitate the understanding and the participation of everyone. And in the case of the incinerator that we choose as a solution, the 4R's should always be made as a priority here.

475 So, nakurmiik everyone. Thank you.

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

480 Merci, Madame Noel-Aloise. Si vous m'entendez bien et facilement, pourriez-vous -- est-ce que nous pourrions vous demander de déposer cette présentation à la commission?

**Mme VIRGINIE NOEL-ALOISE :**

485 Oui. Aucun problème.

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

490 Parfait. Merci. Ce que je voulais juste savoir avant de commencer la discussion, si vous me  
permettez, Michael, c'est -- vous avez élaboré un plan 2021-2027 pour lequel vous attendez  
l'approbation de Québec. Est-ce que, dans ce plan, vous intégrez -- deux choses. Un, est-ce que  
vous intégrez l'incinérateur comme mode d'élimination? Et deux, est-ce que vous intégrez une étude  
de santé publique rattachée au brûlage des déchets, tel que vous nous l'avez présenté?

495 Est-ce que quelqu'un de la Commission du CCEK pourrait répondre?

**LE COPRÉSIDENT M. MICHAEL BARRETT :**

500 Perhaps we could direct the question to Véronique Gilbert from the Kativik Regional  
Government, Joseph.

**Mme VÉRONIQUE GILBERT :**

505 Oui. Bonjour. Dans la mesure 4 du Plan de gestion de matières résiduelles 2021-2027, la  
mesure 4 est pour évaluer des modes de brûlage alternatifs au brûlage à ciel ouvert. Donc,  
l'incinération fait possiblement partie des solutions, mais n'est peut-être pas l'unique solution. La  
mesure 4 est d'évaluer les alternatives, et dans l'évaluation des alternatives, il sera possible d'inclure  
une analyse qui proviendrait de la Régie régionale, la Santé publique du Nunavik. Mais c'est entre  
2021 et 2027.

510

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

C'est parfait. Pourriez-vous vous nommer, s'il vous plaît?

515 **Mme VÉRONIQUE GILBERT :**

Oui. Véronique Gilbert, assistante-directrice à l'environnement, aménagement, pour  
l'Administration régionale Kativik.

520 **LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

En fait, c'est juste le nom dont j'ai besoin. C'est pour les fins de la sténotypie seulement. À chaque fois que quelqu'un prend la parole, malheureusement, on va devoir se présenter.

525 Et, dites-moi, Madame, est-ce que vous avez intégré dans votre plan une demande au ministère de la Santé pour réaliser une étude de santé publique sur les résidents riverains à un lieu d'élimination?

**Mme VÉRONIQUE GILBERT :**

530

Ce n'est pas inclus dans notre plan actuellement, mais la mesure 4 pourrait permettre l'inclusion d'une telle étude.

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

535

Et est-ce que vous avez l'intention de l'inclure?

**Mme VÉRONIQUE GILBERT :**

540

Nous sommes en discussion de façon régulière avec la Régie de la santé pour des questions de santé publique, notamment pour les contaminations reliées aux lieux d'enfouissement et aux sols contaminés. Donc, je ne peux pas vous dire maintenant absolument oui, parce que nous n'avons pas abordé cette question-là avec la Régie régionale, mais je peux vous assurer que, dans nos discussions futures, ce sera abordé. Ce sera la décision de la Régie régionale, et non la mienne.

545

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

550 Non, non. Je comprends très bien. Remarquez que ce n'est pas une question qui vous est seulement dédiée, je l'ai posée à plusieurs reprises, cette question-là, notamment hier, quand on était en discussion avec les Naskapis.

Est-ce qu'il y a des soucis particuliers que vous éprouvez par rapport à l'exposition de la population, après cet exposé que Madame Noel nous a présenté? Est-ce qu'il y a des soucis particuliers, des préoccupations particulières?

555 **Mme VÉRONIQUE GILBERT :**

Moi, j'ai un mémoire à déposer ce matin. Donc, si vous me permettez, je pourrais déposer mon mémoire, et si vous avez des questions par la suite, je pourrai y répondre.

560 **LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

Ah! Avec grand plaisir. Allez-y, Madame.

565

---

**Mme VÉRONIQUE GILBERT (DM70)  
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK**

570 **Mme VÉRONIQUE GILBERT :**

Donc, mon nom, c'est Véronique Gilbert. Je vais parler en français. La traduction semble aller bon train.

575

Donc, l'Administration régionale Kativik a comme mandat le développement d'infrastructures municipales, notamment la construction et le maintien des installations de gestion de matières résiduelles. En parallèle, il lui incombe la responsabilité de planifier la gestion de matières résiduelles sur son territoire et de fournir l'assistance technique aux 14 villages nordiques, par des pratiques au quotidien.

580

De par ce mandat, l'ARK est directement impliquée dans la gestion de matières résiduelles et doit travailler de concert avec les 14 villages nordiques et différents paliers de gouvernement.

585

Je veux mentionner que ce mémoire a été déposé formellement au ministère de l'Environnement pour les audiences publiques du BAPE le 14 mai dernier et qu'une présentation a aussi été faite le 25 mai dernier lors de consultations publiques.

(L'INTERVENANTE FAIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE DM70)

Début de la phrase à la page 3 : « *Tout récemment, l'ARK a publié... »*

590 Fin de la phrase à la page 3 : « *... pour le compte de divers organismes et ministères. »*

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE DM70)

Début de la phrase à la page 4 : « *L'ARK a également mandaté ... »*

595 Fin de la phrase à la page 4 : « *... projets de valorisation des matières résiduelles. »*

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE DM70)

Début de la phrase à la page 4 : « *À travers ce mémoire, les faits saillants... »*

600 Fin de la phrase à la page 4 : « *... des mesures alternatives à l'élimination. »*

Pour ce qui est d'élimination au Nunavik, ça a déjà été nommé par la représentante de la Régie régionale ainsi que par Monsieur Michael Barrett, au Nunavik, près de 100 % des déchets sont éliminés dans les lieux d'élimination, qui sont pour la majorité des lieux d'enfouissement en milieu nordique.

605

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE DM70)

Début de la phrase à la page 4 : « *Peu d'activités de récupération sont en place... »*

610 Fin de la phrase à la page 4 : « *... lorsque les conditions climatiques le permettent. »*

Ainsi, tous les déchets combustibles issus du secteur résidentiel, du secteur des commerces, institutionnels, ainsi qu'une partie des résidus de construction sont brûlés régulièrement, avec les conséquences qui ont été bien détaillées par la représentante de la Régie régionale.

615

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE DM70)

Début de la phrase à la page 4 : « *La plupart des sites d'élimination... »*

620 Fin de la phrase à la page 5 : « *... ne récupérant que certaines matières. »*

Il n'existe des points de dépôt pour les items sous la responsabilité élargie des producteurs que dans six communautés.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE DM70)

625

Début de la phrase à la page 5 : « *D'autres matières dangereuses, telles que les bonbonnes...* »

Fin de la phrase à la page 5 : « *... des sols contaminés soient éliminés dans les LEMN.* »

630

D'autre part, des sites de dépôt illégaux de matières résiduelles abandonnés par des compagnies d'exploration minière, des pourvoyeurs ou d'autres, d'anciennes activités militaires, sont présents un peu partout sur le territoire du Nunavik, à l'extérieur des villages nordiques.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE DM70)

635

Début de la phrase à la page 5 : « *Ces sites comprennent de grandes quantités...* »

Fin de la phrase à la page 5 : « *... permise par le gouvernement du Québec.* »

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE DM70)

640

Début de la phrase à la page 6 : « *Dans le cadre de cet exercice de consultation...* »

Fin de la phrase à la page 6 : « *... représentent des coûts importants.* »

Des frais supplémentaires s'appliquent aussi en cas de matière dangereuse.

645

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE DM70)

Début de la phrase à la page 6 : « *Le MELCC et RECYC-QUÉBEC ont affirmé...* »

Fin de la phrase à la page 7 : « *... desserte du transport maritime (juillet à octobre).* »

650

Donc, de octobre à juillet de l'année suivante, on a besoin d'entreposer toutes les matières.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE DM70)

655

Début de la phrase à la page 7 : « *L'ARK souhaite que la modernisation...* »

Fin de la phrase à la page 7 : « *... particulièrement au niveau des plastiques.* »

Cette matière, lorsqu'elle est brûlée, émet des contaminants atmosphériques particulièrement nocifs pour la santé, tel que décrit par Madame représentante de la Régie régionale plus tôt.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE DM70)

660

Début de la phrase à la page 8 : « *La réduction de la quantité de plastique...* »

Fin de la phrase à la page 8 : « *... requiert davantage d'études.* »

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE DM70)

665

Début de la phrase à la page 8 : « *L'ARK a affirmé sa volonté...* »

Fin de la phrase à la page 8 : « *... l'amélioration des services de gestion des matières résiduelles.* »

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

670

Merci, Madame Gilbert. Peut-être, pour les auditeurs qui vous ont écoutée, je peux les référer au document coté DM70, qui présente effectivement, comme vous le souligniez tout à l'heure, Madame Gilbert, le mémoire que vous avez déposé à la commission.

675

Peut-être, à partir de ce mémoire, je trouve ça excellent pour lancer la discussion, le premier point touche les sites orphelins. J'aimerais demander à Monsieur Trudel, du ministère de l'Environnement, si, actuellement, il y a un plan ou une politique quelconque qui cible les sites orphelins pour les matières résiduelles.

680

Monsieur Trudel?

**M. CLAUDE TRUDEL :**

685

Non, Monsieur le président, il n'y a pas de plan, actuellement.

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

690

Donc, tous les sites orphelins sont laissés-pour-compte, c'est-à-dire sont sous la totale responsabilité des régions, au fond?

**M. CLAUDE TRUDEL :**

Exactement.

695 **LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

700 D'accord. J'aurai une question au ministère de la Santé. Madame Noel-Aloise, vous avez  
présenté, tout à l'heure, les effets potentiels sur la santé associés aux émissions qui découlent du  
brûlage. Évidemment, hier, lors d'un échange avec les Naskapis, nous avons réalisé qu'il n'y avait eu  
705 aucun échantillonnage, et votre collègue Monsieur -- attendez un petit peu -- Banabessey, hier, nous  
a indiqué également qu'il n'y avait eu aucun échantillonnage et aucune étude de santé publique dans  
la région nordique. Donc, les planches que vous nous avez présentées tout à l'heure, qui touchent  
les effets potentiels, sont des planches dont l'information a été puisée dans la revue de la littérature  
tant nationale qu'internationale, je présume, et dans ce cas-là, je voudrais m'assurer d'une  
chose : est-ce que, dans les références que vous avez utilisées, le brûlage des matières résiduelles  
incluait, oui ou non, des matières dangereuses?

**Mme VIRGINIE NOEL-ALOISE :**

710 Oui. Comme je l'ai mentionné précédemment, puisqu'il y a peu de tri qui est effectué, ça inclut  
un peu l'ensemble des matières qui peuvent se retrouver sur un site d'enfouissement. Donc, oui, à la  
fois, ça peut être des matières toxiques, des matières domestiques. Étant donné qu'il n'y a pas de tri,  
c'est très difficile à évaluer qu'est-ce qui va être brûlé puis qu'est-ce qui se retrouve sur les sites.  
Donc, oui, c'est un peu un mélange d'un ensemble de déchets, en réalité, oui.

715

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

720 En fait, j'avoue que je suis un peu surpris, parce que moi-même, à cause de ce manque  
d'information -- au Québec, du moins -- sur la caractérisation des émissions, j'ai commencé à  
examiner personnellement la revue de la littérature internationale, et je n'ai rien trouvé de spécifique,  
et je souhaiterais, à ce moment-là, que vous m'indiquiez les références que vous avez utilisées. Je  
n'ai rien trouvé de spécifique pour les lieux d'élimination qui brûlent à la fois des matières résiduelles  
dangereuses et non dangereuses, mais qui incluait, donc, les matières dangereuses. Si vous avez  
été plus chanceuse que moi dans votre recherche de la revue de la littérature, je souhaiterais que

725 vous mettiez à la disposition de la commission les références que vous avez utilisées qui vous permettent d'arriver à ces différents contaminants.

730 En fait, ce sont à peu près les mêmes contaminants que j'ai retrouvés, bien honnêtement, que j'ai recensés jusqu'à maintenant, mais ce sont des lieux de brûlage qui n'incluaient pas -- en tout cas, selon les articles que j'ai lus, qui n'incluaient pas des matières dangereuses. Alors, donc, je souhaiterais avoir vos références qui incluaient les matières dangereuses, s'il vous plaît. Est-ce que ça serait possible?

**Mme VIRGINIE NOEL-ALOISE :**

735 Oui. Est-ce que je peux vous les faire parvenir à la fin de la journée, à la commission?

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

740 Oui, oui. Avec grand plaisir et grand intérêt, réellement.

**Mme VIRGINIE NOEL-ALOISE :**

745 Oui. Bien sûr.

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

750 Toujours à vous, est-ce que le fait qu'il y ait des matières dangereuses que vous n'êtes pas capable de collecter à la source, ou de réduire à la source, est-ce que ceci rend plus approprié, plus nécessaire d'entreprendre une étude de caractérisation, non seulement des substances chimiques qui sont émises, mais également du niveau d'exposition des populations riveraines? Et hier, j'ai consulté votre collègue; il a coté l'importance d'une telle étude sur 10. J'aimerais savoir, vous, si, pour vous, c'est important, et si oui, quelle cote vous lui donneriez, sur 10, 10 étant le plus important?

755 **Mme VIRGINIE NOEL-ALOISE :**

Bien, je ne sais pas qu'est-ce que mon collègue a répondu hier, mais j'irais probablement avec un 10, étant donné que, malheureusement, on a très peu d'information sur ce qui se trouve dans nos sites d'enfouissement sur ce qui est émis, et, en fait, sur les conséquences sur nos populations. C'est

760 très difficile à évaluer, puisqu'il n'y a rien qui a été fait pour l'instant. Donc, c'est extrêmement  
nécessaire pour la suite des choses.

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

765 En fait, il a donné la même cote que vous, et j'en suis bien heureux. J'aurais été mal pris -- je  
pense que la commission aurait été mal prise si vous aviez donné 2 ou 3 comme cote.

Par ailleurs, comment expliquer que le ministère de la Santé, compte tenu du risque potentiel  
que vous avez présenté, n'a pas mis en oeuvre, jusqu'à maintenant, une étude de cette nature?

770

**Mme VIRGINIE NOEL-ALOISE :**

Je dois avouer que c'est une excellente question. Je n'ai pas de réponse à donner à la  
commission pour ça.

775

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

D'accord. Monsieur Trudel, est-ce que ces informations-là que vous avez vues aujourd'hui  
peuvent amener le ministère de l'Environnement à revoir son intérêt pour une étude de caractérisation  
des émissions qui sont émises à partir d'un lieu de brûlage?

780

Monsieur Trudel?

**M. CLAUDE TRUDEL :**

785

Oui. Excusez-moi. Le temps d'ouvrir la caméra, puis on m'a dit de la laisser un peu plus  
longtemps que tout à l'heure, là. Oui, tout à fait, il y a un intérêt associé à ça, c'est certain.

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

790

L'intérêt pourrait se manifester éventuellement à mettre en oeuvre une étude de -- excusez-moi,  
moi aussi, j'ai entendu quelque chose -- que vous pourriez mettre, donc, en marche une étude de  
caractérisation dans un délai relativement raisonnable?

795 **M. CLAUDE TRUDEL :**

Oui. Il faudrait voir avec les disponibilités qu'on a, mais aussi, je pourrais peut-être – si vous pouvez passer la parole aussi à ma collègue de Recyc-Québec, ils sont habitués de faire des caractérisations au niveau des déchets. Peut-être qu'ils pourraient aussi offrir leur collaboration à ce sujet-là, à savoir s'ils ont de l'intérêt, aussi, à le faire dans ce secteur-là, parce que je sais qu'ils en ont déjà faites dans le passé; est-ce que les prochaines, ils ont l'intention d'élargir le champ d'application, autrement dit, de la caractérisation? Ça pourrait peut-être être validé, mais c'est certain qu'il pourrait y avoir un intérêt du côté du ministère à sujet-là.

805 **LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

En fait, je vous questionnais par rapport à la caractérisation des émissions, et non pas la caractérisation des matières résiduelles.

810 **M. CLAUDE TRUDEL :**

Désolé. C'est ce que j'avais cru comprendre. La caractérisation des émissions atmosphériques, c'est sûr qu'il pourrait y avoir des choses qui soient faites aussi au ministère à ce sujet-là, mais il faudrait valider avec l'équipe, là, responsable chez nous, là, de la qualité de l'atmosphère.

J'avais commencé à faire des recherches, parce qu'hier, vous m'aviez posé la question à savoir s'il y avait déjà eu des études. Je peux quand même vous confirmer aujourd'hui que j'ai eu une réponse négative, là. J'avais deux directions que je voulais valider; elles me sont revenues avec des réponses négatives, ça n'a pas été fait dans le passé. Puis il faudrait voir qu'est-ce qu'on pourrait faire, aussi, à ce niveau-là, avec les gens de santé, aussi, s'associer avec eux autres, là, pour la réalisation d'une telle étude.

825 **LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

Il y a eu, il y a quelques années, un projet du gouvernement libéral qui visait à protéger 50 % du territoire nordique. Est-ce que, à cette époque, vous aviez envisagé des initiatives qui visent notamment à remédier à la situation des sites orphelins, tant miniers qu'autre chose, là?

830 **M. CLAUDE TRUDEL :**

La question m'est toujours adressée, oui? Il faudrait...

835 **LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

Oui, oui. Toujours. Toujours adressée.

**M. CLAUDE TRUDEL :**

840 Il faudrait que je vérifie. Est-ce que vous avez une référence précise par rapport à ce programme-là qu'il y avait? Vous parlez du Plan Nord?

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

845 C'est le Plan Nord, oui.

**M. CLAUDE TRUDEL :**

850 OK. Parfait. Il faudrait que je vérifie, puis il faudrait que je fasse des vérifications est-ce qu'il y avait un volet associé à la présence de dépôts orphelins, de lieux orphelins de matières résiduelles. Il faudrait que je valide. Il faudrait que je valide aussi à savoir s'il y a des suites qui ont été données par rapport à ça, s'il y a des orientations nouvelles qui ont été prises par rapport à ça. Je pourrai vous revenir.

855 **LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

Très bien. Et, Madame Langlois-Blouin, je ne sais pas si vous êtes toujours là? Vous aviez dit que vous alliez être absente quelques instants, mais votre collègue pourrait répondre. Donc, je comprends que c'est vous qui allez répondre? C'est Monsieur Vermette; c'est bien ça?

860 **M. FRANCIS VERMETTE :**

Vermette, oui.

865 **LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

C'est Monsieur Vermette. Évidemment, Madame Gilbert a fait référence notamment à un accompagnement dans un choix technologique. Où est rendue votre réflexion par rapport au rôle que vous aimeriez jouer, à Recyc-Québec, dans ce type d'accompagnement technologique?

870

**M. FRANCIS VERMETTE :**

En termes d'accompagnement de ce type-là, depuis quelques années, on a collaboré avec la Société du Plan Nord, qui est à réaliser une étude pour la possibilité d'implanter un incinérateur à Kuujjuaq. D'ailleurs, dans le cadre de cette étude-là, il y avait déjà eu une étude de caractérisation effectuée par la Société du Plan Nord au site d'enfouissement de Kuujjuaq, à laquelle on a collaboré au niveau technique pour la réalisation de cette étude-là.

875

Il est certain que, pour ce qui est des choix technologiques des prochaines années, on entend collaborer, bien qu'on n'a pas nécessairement, je vous dirais, de spécialiste, chez Recyc-Québec, au niveau de l'incinération ou des technologies liées derrière cela, pas chez Recyc-Québec. On n'a pas cette expertise-là, mais on apporte notre soutien et notre collaboration à différents projets qui peuvent être apportés dans la région.

880

885 **LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

Je comprends très bien que vous n'avez pas nécessairement l'expertise à l'heure actuelle. Ma question s'adressait vraiment sous son angle un peu de perspective, là, quel est le rôle que Recyc-Québec -- si Recyc-Québec voulait jouer un rôle par rapport à l'accompagnement dans le choix technologique, et si oui, quel rôle pourrait être mis en place?

890

**M. FRANCIS VERMETTE :**

Actuellement, on n'a pas nécessairement de mandat particulier d'accompagner les municipalités ou les communautés, là, ceci dit, peu importe, à l'ensemble du territoire au Québec, sur des choix technologiques sur différents lieux d'élimination. Je prends, exemple, des plans de gestion de matières résiduelles, où notre rôle est d'accompagnement pour ces exercices de planification-là, qui peuvent inclure, ceci dit, dans le plan de gestion de matières résiduelles, dans le projet, Madame Gilbert l'a mentionné tantôt, il y a une mesure qui porte sur cet élément-là et dans laquelle

895

900 on était impliqué comme étant collaborateur, et puis il est certain qu'on va collaborer, dans les  
prochaines années, dans la mesure de nos moyens et de nos mandats, à l'identification de ces choix-  
là qui seront à faire, là.

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

905 Oui. En fait, je comprends très bien que ce n'est pas dans le mandat de Recyc-Québec, là.  
Ça, je l'ai bien compris, mais en termes de perspective, est-ce que -- bon, si ce n'est pas  
Recyc-Québec, ce serait qui? Ce serait au MELCC?

910 **M. FRANCIS VERMETTE :**

Possible, oui. Au niveau des choix technologiques, oui.

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

915 Monsieur Trudel, je sais que nous avons abordé ce point-là un petit peu hier. Pourriez-vous  
revenir là-dessus, quel est le rôle que peut jouer le ministère de l'Environnement dans  
l'accompagnement pour le choix technologique? Il me semble, de mémoire, que vous m'aviez dit que  
c'est la responsabilité des municipalités de proposer au ministère de l'Environnement une technologie,  
920 et le ministère pourrait, à ce moment-là, l'analyser, l'étudier -- l'analyser, l'autoriser s'il y a lieu. Mais  
j'aimerais quand même que vous bonifiiez un peu cette explication-là, s'il vous plaît.

**M. CLAUDE TRUDEL :**

925 C'est sûr que le rôle principal du ministère, c'est d'encadrer les problématiques  
environnementales. En ce qui concerne la gestion des matières résiduelles, c'est de s'assurer que les  
équipements qui sont mis en place, les installations qui sont mises en place, que ce soit  
l'enfouissement ou l'incinération, permettent d'assurer la protection de l'environnement et des  
personnes. Ça, c'est le premier rôle du ministère.

930 Le deuxième, bien, c'est d'autoriser les projets qui sont présentés, pour s'assurer, justement,  
qu'ils respectent la réglementation en vigueur, ils ne causent pas de problématiques particulières,  
autant pour l'environnement que pour les personnes. C'est pour ça que, dans cette optique-là, le  
choix des technologies comme telles ou des modes d'élimination sont laissés aux soins des

935 communautés, qui peuvent faire affaire avec différents organismes, différents consultants, pour se  
faire conseiller dans le choix du mode d'élimination qu'ils veulent mettre en place.

940 C'est sûr que le ministère -- je peux aller un petit peu plus loin là-dessus. C'est sûr qu'on est  
souvent appelé, on se fait questionner ou on se fait présenter certaines solutions d'élimination, que ce  
soit pour des matériaux, je vous dirais -- certains exemples que je peux donner pour l'enfouissement,  
mettons, c'est des matériaux d'imperméabilisation, des matériaux servant au captage du biogaz ou du  
lixiviat, *et caetera*, ça fait qu'on se fait -- puis ça peut être aussi un promoteur d'une installation ou --  
un fabricant ou un promoteur d'installation d'incinération de matières résiduelles qui peut venir  
rencontrer le ministère et présenter sa technologie.

945 Le ministère est à l'écoute quand il y a ces choses-là, va regarder, va renseigner les gens à  
savoir quelles sont les démarches qu'il faut qu'ils fassent pour obtenir une autorisation nécessaire,  
mais on leur rappelle toujours que le choix de la technologie revient à la communauté ou à la  
municipalité en question, qui doit assurer la gestion des matières résiduelles, puis c'est clair que le  
950 ministère ne veut pas être comme le porte-parole d'une technologie plus en particulier qu'une autre,  
parce que sinon, il y aurait une espèce de conflit d'intérêt, parce qu'on est amené à autoriser ces  
projets-là par la suite pour évaluer s'ils respectent les exigences environnementales.

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

955 Merci, Monsieur Trudel. Madame Gilbert, pour vous aider dans l'élaboration du plan que vous  
avez soumis, vous avez eu la collaboration, je crois, de la Société du Plan Nord, et plus  
spécifiquement, Madame Blais aurait collaboré avec vous. Est-ce que vous avez, avec la Société du  
Plan Nord, examiné d'autres technologies que le seul incinérateur dont vous avez présenté les  
960 grandes lignes?

**Mme VÉRONIQUE GILBERT :**

965 En fait, dans mon mémoire de ce matin, je n'ai pas abordé la question de l'incinérateur à  
récupération d'énergie avec la Société du Plan Nord, parce que ce projet est toujours en cours  
d'élaboration, et c'est très ardu de trouver du financement pour particulièrement l'opérationnalisation  
de la mesure, puisque les coûts d'opérationnalisation ne sont pas pris en compte dans les  
financements d'infrastructures. Donc, la communauté de Kuujuaq, présentement, qui fait partie du  
groupe de travail pour ce projet, avec la Société du Plan Nord, n'est pas -- à mentionné qu'elle ne

970 voudrait pas continuer dans ce type de projet très cher en opérationnalisation, à moins que le  
ministère des Affaires municipales puisse les aider au niveau du financement de l'opérationnalisation,  
qui équivaut -- dans l'étude de préfaisabilité, que c'était environ 1,2 M\$ par année en opérations qui  
était de plus que les opérations régulières présentement, au lieu d'enfouissement.

975           Donc, je voudrais aussi préciser que la Société du Plan Nord a été impliquée dans ce projet-là  
parce que le projet d'incinération à récupération d'énergie, ce n'est pas juste de l'incinération, mais ça  
doit obligatoirement être à récupération d'énergie, si c'est financé par le Plan Nord, parce que, de leur  
côté, leurs objectifs sont de chauffer des bâtiments autrement qu'avec du diesel. Donc, cette  
technologie permettrait de diminuer la quantité de diesel utilisée pour chauffer des bâtiments, donc,  
980 valorisation énergétique. Mais si on brûle les déchets dans un incinérateur régulier qui ne récupère  
pas l'énergie, la Société du Plan Nord ne pourra pas financer un tel projet. Donc, ils ne font pas dans  
la gestion de matières résiduelles, ils font dans la récupération d'énergie, au niveau du budget.

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

985           Oui. C'est très clair.

**Mme VÉRONIQUE GILBERT :**

990           Pour l'instant, ce projet-là est un peu sur la table, et moi, ce que j'ai présenté tout à l'heure, c'est  
que les projets d'incinérateurs, si jamais la communauté voulait aller en ce sens, il reste beaucoup  
d'études à réaliser avant d'aller de l'avant.

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

995           Et à l'heure actuelle, votre financement pour la gestion des matières résiduelles provient d'où?

**Mme VÉRONIQUE GILBERT :**

1000           Les 14 communautés sont responsables de leurs lieux d'enfouissement -- lieux d'élimination en  
milieu nordique, donc, le coût de la construction de l'infrastructure provient du programme de  
financement aux infrastructures municipales, qu'on appelle le programme Isurruutiit. Ce financement  
est une entente entre le ministère des Affaires municipales et l'Administration régionale Kativik au  
niveau des travaux publics.

1005           Donc, lorsqu'il y a construction d'une nouvelle infrastructure, c'est le gouvernement régional Kativik qui avance les fonds pour construire l'infrastructure. Une fois qu'elle est terminée de construire, c'est le village nordique qui en prend possession, et maintenant est responsable de l'entretien de cette infrastructure-là.

1010           Parfois, après plusieurs années, l'infrastructure a besoin de réparations, de clôtures, comme ç'a été mentionné précédemment, de barrières ou autre maintenance importante. À ce moment-là, le 'KRG', l'Administration régionale Kativik, peut apporter du financement supplémentaire, mais globalement, c'est la municipalité qui est responsable de l'entretien, et la municipalité, pour l'entretien de l'infrastructure ainsi que pour le ramassage des déchets avec des camions poubelle et des employés responsables du ramassage des déchets, cette opérationnalisation est payée par le ministère des Affaires municipales, et aussi par des taxes municipales.

1015

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

1020           Monsieur Renaud?

**LE COMMISSAIRE :**

1025           Oui. Je vais commencer d'abord -- Monsieur Trudel, dans une des réponses que vous avez transmises à la commission, là, des questions qu'on vous a posées suite à la première partie, vous mentionnez qu'il y aurait eu un 4,825 millions, là, qui a été alloué pour la valorisation des métaux, et vous parlez de deux villages, Kangirsuk et Aupaluk, avec des tonnages, là, qui devaient -- des tonnages de métaux qui devaient être, je présume, là, sortis.

1030           Alors, j'aimerais ça savoir, quel a été le résultat de ça? Est-ce que ça fonctionne? Est-ce qu'il y a eu -- est-ce que ces expériences-là ont donné des résultats, puis est-ce qu'il y a une suite qui va être donnée à ça? Monsieur Trudel.

**M. CLAUDE TRUDEL :**

1035           Oui, Monsieur le commissaire. Ce que vous faites référence, j'imagine que c'est quelque chose qui a été mentionné dans notre rapport, ou dans une réponse qui a été donnée? C'est pour ça, je veux juste m'assurer de la source, là, pour qu'on...

1040 **LE COMMISSAIRE :**

Oui. DQ1.2, page 11. C'est une réponse que vous avez donnée, je pense que c'est dans le tableau, différentes mesures qui avaient été -- que vous avez listées, là.

1045 **M. CLAUDE TRUDEL :**

OK.

1050 **LE COMMISSAIRE :**

Et vous parlez -- il y en a deux, en fait. Il y a celle-là, puis il y a aussi -- vous parlez d'un 3 millions qui a été réservé aux communautés visées par le Plan Nord, là, c'est -- alors, j'aimerais ça savoir, qu'est-ce qui a été fait? Est-ce que ça fonctionne? Est-ce qu'il va y avoir des suites au niveau de la valorisation des métaux, là?

1055 **M. CLAUDE TRUDEL :**

Mes collègues me disent que l'argent, c'est sûr qu'il a été octroyé par le ministère, mais que ce serait plus, principalement -- possiblement à l'ARK, aussi, qu'il y aurait de l'information à ce sujet-là, pour savoir qu'est-ce qui a été fait, finalement, avec les sources, quels en ont été les résultats, et *caetera*.

1060 J'imagine que la personne qui est présente avec nous, là, va pouvoir peut-être répondre. À la limite, vous me reviendrez si vous voulez avoir un complément d'information.

1065 **LE COMMISSAIRE :**

Oui. D'accord. Alors, Madame Gilbert?

1070 **Mme VÉRONIQUE GILBERT :**

Oui. Véronique Gilbert. Effectivement, je peux répondre à vos questions. Pour ce qui est du projet de récupération des matières dangereuses accumulées dans les 14 villages nordiques, il s'agit effectivement d'un argent qui provient de la Société du Plan Nord. L'ARK a reçu les fonds de 3 M\$ --

1075 en fait, c'est au fur et à mesure qu'on le dépense, là, on n'a pas ça dans nos comptes, mais c'est pour faire le recyclage de toutes les matières résiduelles accumulées dans les 14 communautés.

1080 Le projet a eu lieu dans huit communautés jusqu'à maintenant, dans les trois dernières années, et cet été, le projet va se compléter dans les six communautés restantes, afin qu'on complète, comme prévu dans l'entente avec le Plan Nord, en mars 2022, pour avoir ramassé les matières résiduelles dangereuses dans les 14 communautés. Ça, c'était un 3 M\$ qui a été majoritairement utilisé pour le transport et la disposition des matières résiduelles dangereuses. Ç'a été fait en collaboration avec (*coupure sonore*) les villages.

1085 Pour ce qui est de la récupération du métal, effectivement, l'Administration régionale Kativik a réussi à avoir un montant d'argent substantiel de 4,825 millions en 2020 pour débiter des projets -- on peut dire un projet-pilote, même si ça -- on va dire un premier projet de récupération de métal accumulé dans les communautés, parce qu'il n'y a jamais eu de retour de métal, ou très, très peu de retour de métal au sud de la province, il n'y a aucune industrie de recyclage du métal qui est présente dans notre région.

1090 On a décidé de faire le premier projet dans la communauté de Kangirsuk, puisque cette communauté va ouvrir prochainement un nouveau lieu d'enfouissement qui est prêt, ou presque prêt à ouvrir, et ainsi, on doit effectuer la fermeture officielle de l'ancien lieu d'enfouissement, là, ce qui va permettre de recycler le métal par la même occasion.

1100 Donc, le projet va se dérouler à Kangirsuk. On a quatre ans pour réaliser le projet. On a reçu les sous en mars 2020, mais l'année dernière, à cause de la COVID, il n'y a rien qui a pu se réaliser dans ce projet, et à ce jour, il n'y a aucune activité qui s'est faite, par manque de ressources humaines, mais on travaille activement dans ce dossier pour le commencer.

1105 On espère aussi que, dans le quatre ans du projet, on peut commencer une autre communauté. On ne sait pas si on va être capable de la terminer, mais le but, c'est vraiment de développer notre recette, on va expliquer ça comme ça, du début jusqu'à la fin, pour au moins une communauté, et Kangirsuk est notre objectif.

Prochainement, après Kangirsuk, je peux vous annoncer que l'Administration régionale Kativik va essayer d'avoir accès à plus de financement pour permettre d'implanter ce type de projet dans plus

1110 qu'une communauté au Nunavik. Donc, c'est un premier projet qui va nous permettre d'élaborer la façon de faire qui va pouvoir être reproduite dans les 13 autres communautés.

1115 Il y a aussi du financement en matières résiduelles qui provient d'un programme qu'on appelle PGMRTN, *Plan de gestion de matières résiduelles en territoire nordique*. Il s'agissait de 1 M\$ qui avait été, si je ne me trompe pas, écrit dans la politique de gestion de matières résiduelles québécoise 2010-2015, et, bien, il n'y avait pas eu grand-chose qui s'est passé dans cette période-là, mais le ministère a remis ces argents à différentes communautés qui ont déposé des projets en 2019 -- euh... non, peut-être en 2020 qu'on a reçu les sous, et l'Administration régionale Kativik, avec les communautés nordiques, on voulait faire trois projets : un d'écocentre à Kuujuaq, un composteur rotatif à Inukjuak, ainsi qu'une formation générale en gestion de matières résiduelles ainsi que 1120 opération en lieu d'élimination en milieu nordique, et ces trois projets, le composteur et l'écocentre, sont présentement en re-discussion à l'interne au niveau de l'Administration régionale Kativik, ainsi que -- la formation, par contre, elle va devoir se faire dans les prochains mois.

1125 Donc, pour l'instant, le projet de formation devrait se réaliser, mais on ne sait toujours pas si l'écocentre et le composteur vont pouvoir se réaliser. Pour vous donner une idée, l'ARK a reçu, en tout, 670 000 dans cette entente. Il y avait 220 000 pour le projet de formation, et 150 000 pour l'écocentre, 150 000 pour la ressourcerie qui était à même l'écocentre de Kuujuaq, et un autre 150 000 pour le composteur rotatif. Ces montants d'argent ne sont vraiment pas à la hauteur des budgets nécessaires pour l'implantation de mesures comme ça au Nunavik, donc, on avait 1130 nécessairement besoin d'aller chercher du financement à l'extérieur de ce programme-là pour être capable d'implanter les projets, et présentement, c'est le financement extérieur (*coupure sonore*) qui est problématique, donc, c'est pour ça que ces projets-là sont sur la glace.

1135 J'aimerais aussi compléter certaines questions qui ont été posées auparavant. Est-ce que vous me permettez de continuer?

**LE COMMISSAIRE :**

1140 Oui. Allez-y.

**Mme VÉRONIQUE GILBERT :**

1145 Concernant la caractérisation des émissions de toxines ou contaminants, je sais que le  
gouvernement du Canada a publié une belle brochure sur « *Open Burning Brochure* », dans laquelle  
-- ça contient à peu près toutes les informations qui ont été présentées auparavant. Je voudrais juste  
vous dire que si cette brochure et les informations qui sont contenues dans cette brochure ne font  
1150 mention que des contaminants émis par des matières résiduelles domestiques, on peut comprendre  
que si des matières dangereuses étaient incluses dans un feu de brûlage à ciel ouvert, les toxines et  
contaminants seraient encore plus élevés que celles qui sont nommées dans la brochure. Donc, je  
pourrais dire que ce qui a été nommé ce matin par la représentante de la Régie régionale est  
sûrement minimal, il y a peut-être encore plus de contaminants qui sont émis lors des brûlages.

1155 Par contre, moi, je travaille en gestion de matières résiduelles au Nunavik depuis 2012. En  
2014-2015, la Régie régionale planifiait son projet Parnasimautik<sup>1</sup> [*sic*] 2017. J'ai travaillé en  
collaboration avec les gens qui planifiaient ce grand projet -- je ne sais pas comment appeler ça -- ce  
grand plan pour faire le tour du Nunavik, et l'équipe de Mélanie Lemire à l'Université Laval, ils ont  
réussi à aller chercher du financement au Canada pour permettre l'échantillonnage pour déterminer  
1160 les niveaux de certains contaminants s'il y avait présence de contaminants qui provenaient des  
brûlages à ciel ouvert dans les prises de sang des participants au sondage.

1165 Donc, je n'ai jamais vu les résultats de ces analyses qui semblaient être assez particulières et  
complexes à réaliser, mais peut-être que notre collègue de la Régie régionale pourra avoir accès à  
ces données-là, ou peut-être même vous, au gouvernement, vous pourriez avoir accès à ces  
données. Mais, effectivement, l'équipe de Mélanie Lemire à l'Université Laval a réalisé des analyses  
sur des contaminants qui pourraient être présents dans le sang des participants à ce sondage.

1170 J'avais aussi demandé, lors de ce sondage, qu'il y ait des analyses pour déterminer si les  
participants étaient en contact avec d'autres sortes de contaminants dont j'ai parlé précédemment, les  
sols contaminés par l'huile à chauffage, qui a souvent des déversements. On parle de  
4 000 bâtiments au Nunavik qui sont tous chauffés avec de l'huile à chauffage et qui occasionne  
assez souvent des déversements très près des maisons. Donc, moi, je voulais savoir si les habitants

---

<sup>1</sup>Information corrigée lors de la séance du 10 juin 2021 et remplacée par *Qanuilirpitaa*.

avaient des sources de contaminants qui provenaient de diesel proche de leurs demeures, et ça aussi, c'est des résultats qui devraient être sortis récemment. À vérifier.

1175            Quand on parle d'un lieu d'élimination en milieu nordique, on ne peut pas vraiment parler  
d'enfouissement. Parce que je veux faire un rappel qui n'a pas été dit, là, jusqu'à maintenant, mais  
dans presque toutes les communautés nordiques, les lieux d'enfouissement sont bâtis sur un sol  
pergélisolé. Donc, c'est gelé à l'année, c'est impossible de creuser en tranchée comme on le ferait au  
1180            sud de la province. Donc, je dis « *la plupart des communautés* ». Il y en a certaines qui ne sont pas  
en sol pergélisolé, comme Kuujjuarapik, mais la majorité, on ne peut creuser, et si on ne brûle pas, le  
seul moyen serait de recouvrir les matières avec du gravier ou du sable, mais c'est une autre  
problématique pour la communauté, la plupart des villages nordiques n'ont pas de gravier en quantité  
suffisante pour recouvrir les déchets. Donc, l'élimination par brûlage à ciel ouvert demeure quand  
1185            même une solution qui fonctionne au Nunavik, mais qui occasionne beaucoup d'inconvénients, au  
niveau de la santé, surtout, et de l'environnement.

**LE COMMISSAIRE :**

1190            Je vais juste revenir un petit peu, Madame Gilbert, sur la -- quand vous parlez de recyclage de  
métaux, là, dans le village de Kangirsuk, là, ce que je comprends, c'est que vous ramassez les  
métaux -- les métaux sont récupérés, ils sont expédiés dans le Sud, là? C'est -- vous ne faites pas du  
recyclage sur place?

**Mme VÉRONIQUE GILBERT :**

1195            Oui. Puis quand on parle de métaux, là, c'est les métaux accumulés par la population, pas au  
niveau domestique. Donc, ce n'est pas la « *canne* » de conserve, là, dont on parle, mais plutôt les  
véhicules hors d'usage, tout véhicule, dont les quatre-roues, les motoneiges, les motos, les  
camionnettes, les automobiles, mais aussi les véhicules -- la machinerie lourde qui est présente dans  
1200            les lieux d'enfouissement.

1205            On parle du métal accumulé aussi au niveau du métal gris, c'est-à-dire tous les  
électroménagers, les réservoirs d'huile, le métal de construction comme les poutres, les deux-par-  
quatre -- ici, il y a beaucoup de deux-par-quatre en métal qui est utilisé, alors, c'est de ce métal-là  
qu'on parle, et non du métal domestique qui aurait été trié à la maison.

1210 Puisqu'il n'y a eu aucun projet de ce genre depuis le début du Nunavik, bien, on se retrouve avec une accumulation de métal qui provient des premiers camions qui sont montés au Nunavik dans les années '40, '50. Michael Barrett pourra compléter s'il y a des ajouts à faire, mais ça fait plus de 50 ans qu'on accumule le métal dans toutes les communautés. On essaie de le mettre près ou dans le lieu d'enfouissement lorsqu'il y a de la place, mais nécessairement, les véhicules, comme ç'a été mentionné auparavant, le lieu d'enfouissement, on ne devrait pas mettre de véhicules hors d'usage à l'intérieur. Mais on n'a pas d'autre choix.

1215 Donc, là, l'autre choix arrive en 2021 avec cette entente avec le ministère de l'Environnement, on va pouvoir faire un premier projet, vérifier si ça fonctionne bien, quels sont les coûts, et ensuite le reproduire dans d'autres communautés par la suite.

**LE COMMISSAIRE :**

1220 Vous avez mentionné que les institutions publiques, là, devraient prendre en charge leur matériel, la fin de vie, là, la gestion de leurs déchets. Et avez-vous considéré -- je me demande pourquoi juste les institutions publiques. Pourquoi pas toutes les entreprises, tous ceux qui amènent du matériel? Avez-vous considéré, par exemple, un mode utilisateur-payeur pour les gens qui amènent des véhicules au Nunavik? Je comprends que vous n'êtes pas en mesure de régler le problème du passé, là. Il y a une accumulation qui doit être réglée autrement, là, mais de considérer que, quand quelqu'un, ou quand une entreprise, pas juste une institution publique, amène du matériel avec lequel vous allez être pris, là, éventuellement, que cette entité-là paie d'avance, paie un 'fee', une -- appelons ça une écotaxe -- pour amener du matériel, est-ce que c'est des options que vous avez considérées?

1230 **Mme VÉRONIQUE GILBERT :**

1235 Ça a effectivement été considéré, même dans le premier plan de gestion qu'on a débuté la rédaction en 2012. Quand on parle de demander aux organisations publiques d'être un bon citoyen corporatif et de prendre en charge leurs matières dangereuses ainsi que leurs gros items qui pourraient se retrouver au lieu d'enfouissement, c'est vraiment parce que le village nordique, lorsqu'il reçoit ces matières-là, le village nordique n'a presque aucun moyen pour payer la valorisation ou le transport pour le recyclage de ces matières-là.

1240           Donc, vous parlez d'un écofrais; présentement, les villages nordiques ont des réglementations  
municipales, les 14 villages ont des règlements municipaux pour l'usage du lieu d'enfouissement par  
les institutions publiques, autres que pour les matières domestiques, mais ces coûts-là ne  
représentent que l'opérationnalisation au lieu d'enfouissement. Ça ne représente pas les coûts pour  
1245 le transport, par exemple, du véhicule ou du réservoir d'huile qui serait déposé au lieu  
d'enfouissement. Ça ne représente pas les coûts de transport pour que le village le prenne en charge  
en l'envoie jusqu'au Sud.

          Il faut comprendre qu'au Nunavik, je n'ai pas le pourcentage exact, mais la très grande majorité  
des activités sont de type paragouvernemental, donc, les grandes organisations du Nunavik sont  
1250 celles qui donnent de l'emploi à la majorité de la population, donc, elles peuvent avoir un rôle majeur  
à jouer en termes de gestion de matières résiduelles, au moins pour leurs matières dangereuses et  
leurs gros items, tels que la machinerie lourde et les véhicules qu'ils vont laisser sur le territoire.

          On parle aussi de réservoirs. Quand une organisation décide de changer les réservoirs d'huile  
1255 de 100, 150 de leurs maisons, c'est beaucoup de réservoirs qui se retrouvent en même temps au lieu  
d'enfouissement, qui manque déjà d'espace. Donc, nous, on favorise plutôt, dans les appels d'offres  
publics qui sont faits pour de tels travaux de rénovation, on incite les institutions publiques à inclure,  
dans les appels d'offres, que les matières résiduelles devraient être prises en charge par le  
contracteur et rapportées au sud de la province pour disposition. Si ces travaux de rénovations sont  
1260 faits et incluent la disposition, ça va aider beaucoup les communautés nordiques.

          Je parle des réservoirs d'huile, mais quand on rénove 28, 30 maisons pour la toiture, c'est  
beaucoup de bardeau d'asphalte qui se retrouve dans un petit lieu d'élimination, et ces bardeaux  
d'asphalte sont difficiles à placer hors de la zone domestique de brûlage, donc, il peut arriver que des  
1265 bardeaux d'asphalte soient mis dans la zone de brûlage et occasionnent des gros désagréments pour  
la communauté. Entre autres, cet été, je pense au village de Salluit qu'il va y avoir 28 unités, ou  
30 unités qui vont être rénovées, donc, toutes les toitures vont être changées. On a une grosse  
problématique, en ce moment, on ne sait pas où le bardeau d'asphalte va être entreposé au lieu  
d'enfouissement.

1270           Puisque la majorité des entreprises sont publiques, c'est des institutions publiques, comme la  
santé, les écoles, la commission scolaire, le gouvernement régional -- j'en oublie, là -- les hôpitaux,  
c'est tout des grosses organisations qui ont beaucoup de matières résiduelles qui se retrouvent au  
lieu d'enfouissement, et ils peuvent avoir leur rôle à jouer dans la gestion, même régionale, pas juste

1275 locale. Ils pourraient apporter -- par exemple, je vais nommer ici le Centre de santé Tulattavik de  
l'Ungava, ils sont responsables de sept communautés. Les sept CLSC peuvent, par exemple,  
retourner leurs produits électroniques aux centrales à Kuujjuaq, et c'est à Kuujjuaq que les gens du  
Centre de santé pourraient prendre en charge ces matières pour les expédier au sud, et non les  
envoyer au lieu d'enfouissement pour que la municipalité les prenne en charge.

1280 Ça pourrait être d'autres organisations, comme la commission scolaire ou l'Office municipal de  
logement, qui prennent en charge de façon plus régionale ou sectorielle, l'Hudson, l'Ungava, pour  
prendre en charge des matières résiduelles de leurs autres communautés et les accumuler dans un  
centre pour, après, les expédier. Mais de ne dépendre que du village nordique, ou de dire : « *Le*  
1285 *village nordique va nous charger des frais, puis après, ils peuvent s'en occuper* », c'est un peu une  
solution magique, parce que le village nordique, comme j'ai mentionné précédemment, est assez  
limité dans son pouvoir de taxation, et l'opérationnalisation des coûts est aussi limitée, donc, ils ne  
peuvent pas vraiment ajouter beaucoup, beaucoup plus d'employés au lieu d'enfouissement pour  
prendre en charge ces matières-là et les expédier au sud de la province. Ça demande beaucoup de  
1290 ressources humaines et de connaissances pour faire des activités comme ça.

**LE COMMISSAIRE :**

1295 Mais je comprenais que vous vouliez l'inclure dans les appels d'offres quand vous parlez du  
bardeau d'asphalte, là? À partir du moment où il y a un appel d'offres, de dire que le contracteur doit  
retourner les matières résiduelles qu'il va générer, les retourner dans le Sud, il faut qu'il prévoie dans  
ses -- est-ce que ce n'est pas...

**Mme VÉRONIQUE GILBERT :**

1300 Oui, c'est quelque chose qu'on recommande. Le gouvernement régional Kativik n'est pas le  
gouvernement du Québec, là. Ça fait que nous, on fait des recommandations aux autres  
organisations régionales d'inclure ce type de mention dans les appels d'offres afin d'accumuler moins  
de matières, au final, au lieu d'enfouissement, mais ça ne veut pas dire que c'est fait de façon  
1305 régulière. De plus en plus, les organisations régionales incluent ce type de clause dans leurs appels  
d'offres, mais ça augmente beaucoup les coûts d'un projet.

C'est sûr que c'est beaucoup plus simple de transporter les matières résiduelles dans le lieu  
d'enfouissement local que de les retourner sur bateau, payer le transport du bateau, disposition au

1310 sud, payer la disposition au sud, organiser le transport routier du transport maritime jusqu'à la  
disposition au sud, c'est beaucoup plus de logistique, donc, il y a des coûts à ça, et les organisations  
régionales, c'est des organisations publiques qui découlent de plusieurs de vos ministères -- de la  
Santé, de l'Éducation, des Affaires municipales -- donc, au final, ça se retrouve à être les ministères  
qui vont payer plus cher pour des projets de rénovations, entre autres.

1315

**LE COMMISSAIRE :**

Vous avez mentionné, Madame Gilbert, qu'il y a six communautés dans lesquelles il y a des  
dépôts pour les matières visées par des REP, là, alors, j'imagine, là, des pneus, des huiles usées,  
1320 batteries, et autres. Dans les autres communautés, qu'est-ce qui se passe avec ces matières-là qui,  
dans bien des cas, sont des matières dangereuses?

1320

**Mme VÉRONIQUE GILBERT :**

1325 Dans les huit autres communautés, ces matières dangereuses se retrouvent pour la plupart au  
lieu d'enfouissement. Par contre, les pneus ne sont pas -- peut-être que Monsieur Vermette peut me  
corriger, mais ne sont pas pris à même le programme de responsabilité élargie des producteurs, puis  
les pneus, je peux vous mentionner que c'est une des matières qui est la mieux gérée au Nunavik.

1325

1330 À chaque année, la plupart des communautés vont retourner un, deux, trois -- dix conteneurs  
maritimes pleins de pneus pour disposition au sud de la province, et Recyc-Québec a un programme  
pour payer le transport de ces pneus-là. Pour ce qui est -- la REP qu'on considère présentement au  
Nunavik, c'est les électroniques usagés, les huiles usées, comme vous avez fait mention, ainsi que  
les antigels, filtres à huile, tous les produits de garage. On a les lampes au mercure, on a la peinture,  
1335 et les piles.

1330

1335

Donc, ces matières-là, dans six communautés, présentement, il y a un lieu de dépôt, en  
collaboration avec la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec. Ils ont installé des lieux de  
dépôt dans six de leurs coopératives au Nunavik, mais présentement, c'est beaucoup de charge de  
travail sur leurs épaules, sur leurs employés, et on essaie de trouver une façon, présentement,  
1340 d'optimiser la façon dont les lieux de dépôt doivent être gérés. On a besoin de la collaboration des  
associations pour la responsabilité des entreprises, là, les cinq associations. Avant d'ouvrir de  
nouveaux dépôts dans les 14 villages, on a besoin de mieux gérer les six actuels.

1340

1345 Puis je peux vous faire mention qu'il y a quelque chose qui s'en vient prochainement. C'est  
sous la responsabilité élargie des producteurs, il va y avoir les électroménagers. Et ça, c'est vraiment  
une bonne nouvelle pour le Nunavik. On ne veut pas être mis de côté. On veut que ça fasse partie  
des items que le Nunavik peut recycler, car c'est une grosse proportion des matières qui s'empilent  
dans nos lieux d'enfouissement et qui prennent beaucoup de place. On ne peut pas les brûler, c'est  
1350 du métal, pour la plupart -- il y en a qui contiennent encore des matières dangereuses -- donc, ça, ça  
va être vraiment positif pour la région lorsque ça va être mis en œuvre.

On a des craintes pour la mise en œuvre, parce que c'est beaucoup de matière. On ne sait pas  
trop comment l'Association des producteurs d'électroménagers va nous arriver avec une solution  
d'entreposage, mais c'est énormément de matière pour 14 communautés.

1355 **LE COMMISSAIRE :**

Juste pour compléter, les six communautés dans lesquelles il y a les points dépôt, je  
comprends que ces matières-là, là, produits électroniques et autres -- huiles usées, batteries --  
1360 retournent dans le Sud, sont ramenées dans le Sud par la REP? C'est -- vous, vous avez des points  
de dépôt, puis c'est ramené au sud?

**Mme VÉRONIQUE GILBERT :**

1365 Oui. C'est ça. Il n'y a aucune valorisation qui est faite au Nunavik pour ces matières-là, et pour  
toute autre matière, d'ailleurs.

**LE COMMISSAIRE :**

1370 Juste peut-être une question à Monsieur Vermette, ou à Madame Langlois, si vous êtes  
revenue. La mise en œuvre de la REP pour les électroménagers, en particulier, là, dans la région du  
Nunavik, est-ce qu'il y a un échéancier? Est-ce qu'il y a des dates qui sont attendues?

**M. FRANCIS VERMETTE :**

1375 Je pourrai m'informer, là. Je ne saurais pas vous dire, là, exactement les dates au niveau --  
l'organisme a été agréé à partir du début avril, si ma mémoire est bonne, donc, je pourrai vérifier à

partir de quel moment les échéanciers sont prévus, là, pour la mise en place dans l'ensemble du territoire, là, de tous ces programmes-là.

1380

**LE COMMISSAIRE :**

Merci beaucoup.

1385

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

Monsieur Vermette, tant qu'à être ici, hier, nous parlions d'une problématique spécifique à Schefferville qui été prise avec -- je pense 5 000 tonnes de ferraille -- je ne veux pas -- je peux me tromper un peu sur le chiffre -- et votre collègue a laissé comprendre qu'il pourrait y avoir des ententes entre Recyc-Québec et les communautés locales, avec les Naskapis, les Innus et les citoyens de Schefferville, pour essayer de dégager cette ferraille sur un plan temporel qui sera à déterminer. Est-ce que ça pourrait être la même chose pour la ferraille au Nunavik?

1390

**M. FRANCIS VERMETTE :**

Écoutez, de mémoire, je crois que ma collègue a plutôt parlé des contenants qui font partie -- de métal, qui sont inclus à ceux de la collecte sélective ou des contenants consignés, si je me souviens.

1395

1400

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

Non, non, non. Non, non, c'est vraiment...

**M. FRANCIS VERMETTE :**

Elle parlait de l'ensemble des métaux?

1405

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

Oui, c'est vraiment de la ferraille. Pierre...

1410

**LE COMMISSAIRE :**

Oui, je pense qu'on parlait de la ferraille.

1415

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

Oui. C'est ça. C'est ça. Je vais -- attendez un petit peu, je vais vous dire le chiffre exact, là.

1420

**M. FRANCIS VERMETTE :**

Je me souviens très bien de 5 000 tonnes.

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

1425

5 000 tonnes. 5 000 tonnes de ferraille, oui. Peut-être ça vaudrait la peine de prendre le temps d'examiner avec elle cette question-là, parce que ça peut être -- elle peut avoir des conséquences assez importantes au Nunavik, puisque la même situation se répète dans tous les territoires nordiques, avec -- et même si la REP, par exemple, pour les électroménagers, s'en vient fort bien, mais il y a quand même tout un passif, et c'est ce passif-là qu'il faut régler également. Donc, si vous pouvez voir avec votre collègue et nous revenir avec la réponse -- peut-être en début d'après-midi, si c'était possible -- nous aurions au moins la réponse écrite dans les transcriptions.

1430

**M. FRANCIS VERMETTE :**

Sans problème.

1435

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

Écoutez, j'hésitais à faire une pause, parce qu'il est déjà 11 h 15. Nous ferions une pause pour 15 minutes et nous reviendrions pour une demi-heure. Ce que je vous propose, c'est de poursuivre notre discussion, et si on finit d'ici 15 minutes, une demi-heure, bien, ce sera fini. Sinon, bien, on finira à midi, sans avoir de pause, compte tenu, aussi, que ce matin, nous avons pris un certain temps à nous ajuster électroniquement.

1440

1445

Ce que j'aimerais savoir de votre côté, Madame Gilbert, si des collègues à vous, ou vous-même, vous aimeriez intervenir et soulever des préoccupations, ou encore, des questions qui peuvent être adressées aux porte-parole des ministères et organismes. Oui, Madame Gilbert?

1450 **Mme VÉRONIQUE GILBERT :**

Oui. Puisqu'on est dans la question du métal, j'ai soulevé précédemment, dans notre mémoire, que l'industrie de recyclage automobile, pièces automobiles ou recyclage du métal en général, n'est pas présente au Nunavik, et n'est pas présente dans plusieurs autres régions éloignées du Québec, même en Gaspésie, là, de ce que je comprends. Ça, ça occasionne des frais énormes pour les municipalités, parce qu'au lieu que leurs populations puissent porter leurs véhicules hors d'usage (*coupure sonore*), la communauté va accumuler du métal et doit payer des frais énormes pour les faire transporter dans des secteurs où les recycleurs de métal sont présents.

1460 L'industrie du métal recyclé, ç'a été probablement une des premières activités de recyclage au Québec, depuis qu'il y a des véhicules qui existent. Donc, le gouvernement n'a pas vraiment eu besoin de s'en mêler, pour des raisons que ça fonctionne par soi-même, ça (*coupure sonore*) mais qu'en est-il des régions éloignées comme la nôtre, où est-ce que ce n'est pas lucratif du tout de recycler du métal, et c'est pour cette raison que nous sommes pris avec de l'accumulation, parce qu'on n'a pas l'industrie présente, et que le gouvernement n'a pas (*coupure sonore*) et que le gouvernement n'a pas pallié à cette différence, cette disparité? Donc, ça, c'est une question que j'aurais.

1470 Je l'ai déjà mentionné (*coupure sonore*) par le passé, est-ce que, pour les régions éloignées comme la nôtre, il ne pourrait pas y avoir soit un programme, ou soit une responsabilité élargie des producteurs de véhicules, pour nous permettre de retourner nos véhicules usagés de façon -- le transport serait payé par cette association de producteurs. C'est vraiment une question que je lance, là, ce matin. Je ne m'attends pas à avoir de (*coupure sonore*) avec le fait que l'industrie n'est pas présente sur le territoire.

1475 **LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

Peut-être on pourrait quand même demander à Recyc-Québec d'agir à chaud par rapport à votre question. Monsieur Vermette?

1480

**M. FRANCIS VERMETTE :**

1485 En premier lieu, on est très au fait de cette problématique de ferraille là, pour avoir personnellement déjà vu des accumulations assez importantes sur les différentes communautés. Ceci dit, c'est vrai que -- et puis je dirais que c'est la même situation qu'on voit aussi dans plusieurs communautés plus au sud, là, chez les Cris et des choses comme ça, où il y a beaucoup d'accumulation de ferraille. Même s'il y a des liens routiers, ça prend énormément de temps avant que, parfois, des compagnies qui oeuvrent dans les métaux vont être intéressées à y aller, je dirais, dans les communautés où il y a des routes, mais ça reste complexe.

1490 Pour ce qui est de la suite, bien, c'est certain que dans les prochaines années, des solutions vont devoir être trouvées pour cette ferraille-là qui est accumulée depuis très longtemps sur le territoire. Actuellement, et je le dis, il n'y avait pas -- il n'y a pas d'action qui est prévue dans le plan d'action actuel, spécifique sur cette question-là. Il faudrait que ce soit envisagé, peut-être à voir dans 1495 de prochains plans d'action, ou à voir s'il y a des sommes qui peuvent provenir du gouvernement.

1500 Parce que, vous le savez peut-être, mais c'est que le plan d'action actuel, il est financé par les budgets du Québec. Donc, nous, on met en œuvre le plan d'action, mais le financement vient du budget du Québec, donc, ça prend, je dirais, une orientation beaucoup plus large que juste venant de Recyc-Québec, là, pour mettre en place un programme, ou une REP, ou quelque chose comme ça, au niveau de la ferraille, là, qui est accumulée dans le Nord.

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

1505 Hier, Madame -- oui. Allez-y -- allez-y, Madame Gilbert.

**Mme VÉRONIQUE GILBERT :**

1510 C'est pour compléter un peu ma question. Et, tout à l'heure, vous aviez aussi mentionné : est-ce que ça ne serait pas possible de charger des frais, des 'fees' aux entrepreneurs, aux organisations qui veulent faire monter des véhicules, par exemple, au nord? Je veux juste vous faire comprendre qu'au Nunavik, quand on veut faire monter un véhicule, c'est minimalement 2 000, 3 000 \$ de transport qui est chargé à l'individu ou à l'entreprise, ou à l'organisation qui fait monter le véhicule.

1515           Donc, les organisations, ce n'est pas nécessairement mon problème, entre parenthèses, mais  
quand on charge des frais à l'individu qui se fait monter un véhicule, si on lui demande de payer, en  
plus, des frais pour la fin de vie de son véhicule au lieu d'enfouissement, c'est un peu surcharger  
notre population, qui est déjà aux prises à payer des surplus de transport pour accéder au même  
véhicule qu'un individu de Montréal, et là, on lui demanderait de, en plus, payer des frais pour sa  
1520 disposition. Donc, moi, personnellement, puis en tant que gestionnaire du Plan de gestion de  
matières résiduelles du Nunavik, je n'irais pas dans ce sens pour la population. Peut-être pour les  
organisations régionales qui pourraient payer des frais d'extra, mais pas pour la population. Et la  
population, c'est eux qui ont la majorité des véhicules, dans une communauté.

1525           **LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

          Merci, Madame Gilbert. Monsieur Vermette, vous avez dit qu'il n'y a rien de prévu à cet effet  
dans les prochaines années. La question simple, c'est : pourquoi vous n'avez rien prévu?

1530           **M. FRANCIS VERMETTE :**

          Écoutez, sur les choix qui ont été liés aux décisions prises dans l'élaboration du plan d'action, je  
laisserai peut-être ma collègue Sophie Langlois, qui est revenue, qui vient tout juste, je crois, de se  
reconnecter, là, qui a travaillé au niveau de l'élaboration du plan d'action, peut-être vous répondre là-  
1535 dessus, sur les différentes orientations qui ont été prises, et la raison pour laquelle -- je vais  
compléter, parce qu'elle vient juste de se connecter, là -- pour laquelle il n'y a pas de programme,  
actuellement, ou d'action spécifique sur la gestion de la ferraille, le passif, mettons ça comme ça, pour  
les communautés éloignées.

1540           **LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

          Merci, Monsieur Vermette. Madame Langlois-Blouin?

1545           **Mme SOPHIE LANGLOIS-BLOUIN :**

          Oui. Merci. Puis je m'excuse si je reviens sur des éléments passés. En fait, on en a parlé un  
peu hier. L'action -- il y a différentes actions...

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

1550

Euh... Madame Langlois...

**Mme SOPHIE LANGLOIS-BLOUIN :**

1555

Oui?

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

1560

Bien sûr, on a pu en parler, même lors de la première partie de l'audience, on a pu en parler hier, mais évidemment, aujourd'hui, nous avons des parties prenantes différentes, et il faut donc reprendre un peu certaines explications. Je vous remercie.

**Mme SOPHIE LANGLOIS-BLOUIN :**

1565

Merci, Monsieur le président. C'est ce que j'allais faire. Je m'excuse si j'ai -- je ne voulais pas juste prendre pour acquis que les gens avaient tout suivi non plus. Ce que je mentionnais, c'est que, dans le plan d'action 2019-2024, il y a une action spécifique au niveau des communautés isolées. On en a parlé hier, il y a des ententes qui ont été prévues, notamment une avec le Nunavik pour certains -- avec certains objectifs, là. Mes collègues du ministère de l'Environnement en ont parlé. Ils pourraient peut-être compléter. Il reste des sommes de disponibles. Donc, il pourrait y avoir d'autres mesures.

1570

De notre côté, il y a un programme qui est en élaboration avec la contribution de la Société du Plan Nord. Puis je pense que vous parliez de ferraille, de métaux; on a parlé des véhicules hors d'usage, notamment. Je le mentionnais, présentement, dans le plan d'action, il y a une action par rapport à la responsabilité élargie des producteurs. Le ministère travaille à réviser le règlement. Il pourrait y avoir d'autres catégories visées par le projet de règlement à venir. Les véhicules hors d'usage avaient été désignés dans -- avaient été identifiés dans la liste prioritaire il y a quelques années. Est-ce qu'ils feront partie d'une prochaine modification réglementaire? Je laisserais peut-être mes collègues du ministère le mentionner.

1575

1580

Mais pour ce qui est des électroménagers, il y a un programme qui est en place depuis le 1<sup>er</sup> avril. Il y a un organisme qui s'appelle Go Recycle qui a été reconnu par Recyc-Québec. S'il y a

1585 besoin, ça nous ferait plaisir, là, de mettre en contact les communautés qui sont avec nous  
aujourd'hui avec l'organisme pour s'assurer d'une prise en charge des appareils ménagers de  
climatisation qui sont visés en lien avec ce programme-là qui est en cours de déploiement depuis le  
1<sup>er</sup> avril.

1590 **LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

De façon plus spécifique, Madame Langlois, pour la ferraille, pour le passif de ferraille, qu'est-  
ce qui pourrait être pratiquement fait, à l'heure actuelle, pour aider le Nunavik?

1595 **Mme SOPHIE LANGLOIS-BLOUIN :**

1600 Peut-être que mes collègues du ministère pourraient compléter, parce que je ne sais pas,  
l'entente avec eux, qu'est-ce que ça comprend, mais on avait parlé d'entente avec notamment les  
Îles-de-la-Madeleine, où il y avait de la gestion de certains passifs ou certaines matières accumulées  
avec les années, là, donc, ce serait peut-être une piste à explorer, un soutien ponctuel, là, pour  
assurer la valorisation de ces produits-là.

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

1605 Mais du côté de Recyc-Québec?

**Mme SOPHIE LANGLOIS-BLOUIN :**

1610 Pour nous, l'option, comme je le mentionnais, il y a un programme d'aide financière qui est en  
cours d'élaboration qui devrait peut-être être lancé vers l'automne, donc, il y a des projets qui  
pourraient être déposés en ce sens-là dans le cadre de ce programme-là. Ça va être un programme  
adapté, aussi, au contexte, à la réalité, qui vise vraiment les communautés isolées, nordiques, avec  
des modalités d'aide financière qui sont différentes de nos programmes existants.

1615 Donc, l'exemple que je vous parlais, là, on réfléchit peut-être à couvrir 100 % des dépenses  
admissibles d'un projet, donc, de permettre, aussi, qu'il y ait de l'apport de d'autres sources  
gouvernementales provinciales ou fédérales, donc -- mais pour l'instant, on n'a pas d'enveloppe *ad  
hoc* pour ce type de projet là de notre côté.

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

1620

Mais l'enveloppe budgétaire qui est prévue pour l'organisme Go Recycle, ce serait de combien?

**Mme SOPHIE LANGLOIS-BLOUIN :**

1625

En fait, l'organisme Go Recycle, il n'y a pas d'enveloppe budgétaire, ils sont -- par la réglementation, les entreprises qui mettent en marché ces appareils doivent se regrouper, mettre en place des systèmes de récupération, donc, c'est à la charge de ceux qui mettent en marché ces produits-là. Donc, moi, ce que je suggérerais, c'est une mise en contact des communautés s'ils ont des appareils, des frigos à gérer, de les mettre en contact avec Go Recycle, qui -- peut-être qu'ils ont déjà eu des échanges avec eux. Je sais qu'ils sont -- ils échangent avec les autres organismes, mais celui-là, il est assez nouveau, là, depuis le 1<sup>er</sup> avril, donc, s'il n'y a pas eu encore d'échange, ça nous ferait plaisir de faire la mise en contact avec eux.

1630

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

1635

Merci, Madame. Monsieur Trudel, qu'en est-il de la réglementation, ou de changement possible de la réglementation?

**M. CLAUDE TRUDEL :**

1640

Quand vous parlez de changement de réglementation, est-ce que vous voulez parler de -- concernant -- est-ce qu'on parle toujours de la gestion de la ferraille, ou est-ce qu'on parle de l'élimination...?

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

1645

De la ferraille, et de la gestion du passif de la ferraille.

**M. CLAUDE TRUDEL :**

1650

OK. C'est sûr que le règlement actuel fait en sorte que la ferraille ne peut pas être brûlée, parce que ce n'est pas un combustible, donc, elle doit être entreposée à côté. C'est sûr que le ministère est tout à fait conscient qu'il y a une problématique au niveau des coûts de transport, là,

1655 puis que, nécessairement, il y a un besoin de financement accru au niveau du transport. On a parlé  
que, associé au plan d'action 2019-2024 de la Politique québécoise de gestion de matières  
résiduelles, il y a un 20 millions qui est disponible. Il y en a certaines sommes qui ont déjà été  
allouées. La représentante, tout à l'heure, de l'Association régionale Kativik en a fait mention de ce  
qui avait été utilisé, mais c'est sûr que, pour le passif, j'imagine que ça prendrait beaucoup plus de  
1660 sous que ça pour être capable d'évacuer tout ce passif-là, et possiblement qu'un financement plus  
récurrent, là, en termes de -- pour essayer d'éliminer ce passif-là serait nécessaire.

Au niveau de la réglementation, c'est sûr que le ministère encourage toutes les formes au  
niveau de moyens qui peuvent être mis en place pour justement s'occuper du fait qu'on amène des  
produits au nord, mais on devrait toujours prévoir que ça puisse être -- ça doit être retourné. On est  
1665 conscient de certaines problématiques, aussi, particulières.

J'aimerais juste mentionner que, en discutant avec mes collègues, on nous mentionne que -- je  
ne sais pas si c'est -- si la commission en est consciente, mais il y a certaines bonbonnes de propane,  
là, qu'on connaît, les fameuses bonbonnes de 20 livres, là, qui sont amenées dans le Nord, qu'ils ne  
1670 sont pas capables de les remplir là-bas, puis que, finalement, la bonbonne de 20 livres que, nous, on  
récupère, ici, dans le Sud, parce qu'on la réutilise plusieurs fois, jusqu'à 10 ans, jusqu'à tant qu'elle  
soit pleine [*sic*], là-bas, une fois qu'elle est consommée, le propane, elle devient un déchet. Donc, ça,  
c'est une problématique particulière. Pourquoi on amène des bonbonnes de 20 livres qui sont, en  
principe, réutilisables, puis qu'on n'offre pas le service non plus de remplir cette bonbonne-là? Il y a  
1675 des choses, il y a des questions, comme ça, à se poser.

Dans les discussions que j'ai eues, aussi, avec mes collègues, on me mentionne que, souvent,  
les véhicules -- en tout cas, dans certains cas, les véhicules qui sont amenés dans le Nord pour faire  
des travaux de rénovations, *et caetera*, sont des véhicules que, ici, au sud, sont en fin de vie. Donc,  
1680 on amène un véhicule qui, suite -- probablement que s'il y a des travaux qui durent juste une saison,  
va être fini, ne sera plus utilisable à la fin de la saison. Donc, ce n'est pas quelque chose qui est à  
encourager nécessairement, là, pour diminuer la -- je voudrais dire l'accumulation de ferraille qu'on a  
dans le Nord, là.

1685 Ça fait que c'est sûr qu'au niveau de la réglementation, on favorise -- on veut toujours favoriser  
le plus possible la récupération, on est conscient des problématiques de transport, par contre,  
associées à ça, mais tout devrait se décider nécessairement en amont.

1690 Je voyais -- j'entendais la représentante de l'Association régionale Kativik mentionner que --  
c'est sûr que c'est un coût supplémentaire pour les citoyens, *et caetera*, puis c'est certain que les  
organismes qui -- les institutions, *et caetera*, qui font faire des travaux, ça devrait être prévu au départ,  
cette chose-là, pour être capable d'assurer une saine gestion des produits et matières qu'on amène  
dans le Nord, là, mais au niveau de la réglementation, je ne vois -- en tout cas, à moins que vous me  
fassiez des suggestions particulières, ou que vous nous fassiez des suggestions particulières, la  
1695 commission, mais je pourrais revenir sur tout -- mais je ne veux pas nécessairement revenir, parce  
que vous m'avez -- c'est pour ça que je vous ai ciblé, « *Est-ce que votre question portait plus sur la  
ferraille* », *et caetera*, parce que, c'est sûr, pour le reste des choses, on pourrait discuter aussi, là,  
mais on pourra -- on aura l'occasion, j'imagine, de le faire, possiblement dans le reste de la séance  
d'aujourd'hui ou de demain, là.

1700 **LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

Pour les suggestions de la commission, j'espère bien que la commission aura plusieurs  
suggestions et des recommandations à faire au ministre de l'Environnement. Ce sera certainement  
1705 dans son rapport.

Monsieur Renaud?

1710 **LE COMMISSAIRE :**

Je vais revenir, Monsieur Trudel, parce que -- pour la question de la réglementation, là, les  
carcasses de -- les voitures usagées -- une REP sur les voitures, je pense que ça avait été considéré,  
ou, en tout cas, c'était dans la liste des produits qui pourraient faire l'objet d'une REP. Est-ce que  
c'est encore dans les cartons, et est-ce que ça pourrait être remis en place éventuellement?

1715 **M. CLAUDE TRUDEL :**

Puisque la question a été posée hier, je me suis permis de vérifier avec ma collègue, là, qui est  
plus responsable de ce volet-là, et elle m'a fourni une réponse courriel que je peux vous lire, entre  
1720 autres, là, de ce qu'il y a de l'information. Elle me revenait, justement, puis ça, je pense qu'on en a  
abondamment parlé, là, concernant les appareils ménagers et de climatisation, elle nous dit que --  
justement, ma collègue de Recyc-Québec en a parlé -- qu'il y a programme qui est en place depuis le  
1<sup>er</sup> avril 2021, l'organisme Go Recycle est l'organisme agréé pour ce programme-là.

1725 Concernant les véhicules hors d'usage, ma collègue me disait qu'il n'y a pas encore de désignation, qu'il y a encore de la gestion de l'entièreté d'un véhicule ayant atteint sa fin de vie utile -- autant pour le Sud que pour le Nord, là, partout au Québec -- toutefois, certaines composantes d'un véhicule sont visées par le règlement sur la responsabilité élargie, là.

1730 On parle de -- attendez-moi une seconde, je vais juste -- elle me parle aussi du fameux programme pour les pneus, là, opéré par Recyc-Québec, mais outre ça, il y a aussi les huiles lubrifiantes, les filtres à huile et les contenant d'huile et liquides de refroidissement, d'antigel, leurs filtres et leurs contenants, les phares au xénon, qui sont couverts, là, par la catégorie des lampes au mercure, qui sont déjà visés par une REP.

1735 Elle me dit aussi que le ministère travaille présentement à une révision du règlement sur la responsabilité élargie qui pourrait faire en sorte que de nouvelles catégories de matières soient assujetties, auquel cas des programmes devront desservir les territoires nordiques éloignés. C'est certain qu'à chaque fois qu'il y a un programme qui est mis en place, on veut s'assurer que ça couvre aussi la portion nordique, aussi.

1740 « *Bien qu'il ne soit pas prévu de désigner l'entièreté d'un véhicule dans cette modification, d'autres produits, dont certaines composantes ayant des composants métalliques, pourraient être visés.* » C'est ce qu'elle me mentionne. « *Il est prévu d'avoir une prépublication d'un projet de règlement, possiblement d'ici l'automne 2021, à ce sujet-là.* »

1745 Elle me faisait mention aussi que, dans le prolongement de l'action 21 de l'ancien plan d'action 2011-2015 de la politique québécoise, bien, le ministère a publié une liste de produits à désigner prioritairement sous REP. Cette liste-là est disponible sur le site Internet du ministère, puis je pense qu'on vous l'a fait parvenir aussi à la commission, là, dans le cadre d'une réponse qu'on vous a déjà  
1750 envoyée. Ça fait que c'est l'information que ma collègue a pu me fournir par rapport au programme de REP concernant soit les électroménagers ou les véhicules hors d'usage.

**LE COMMISSAIRE :**

1755 Je vous remercie beaucoup.

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

Monsieur Trudel, c'est quoi l'intérêt de disséquer l'automobile?

1760

**M. CLAUDE TRUDEL :**

Je ne suis pas le spécialiste de la REP. Je ne suis pas non plus -- il faudrait que je valide, là, avec les gens, mais moi, ce que j'en comprends des discussions que j'ai pu avoir, c'est qu'on a une problématique, aussi, de faire affaire avec de multiples fabricants, de multiples marques de commerce, de multiples -- *et caetera*, donc -- c'est -- puis aussi, ce qu'on viserait aussi à avoir, ce qu'on voit, aussi, dans certains pays européens, c'est que chaque véhicule est mieux fait, autrement dit, est mieux construit, de façon à être plus facilement déconstruit une fois qu'il va -- là, on a comme un problème avec ça, parce qu'à un moment donné, tout est pris ensemble, puis on est obligé de procéder, souvent, au déchiquetage, pour être capable de procéder. On voudrait que ce soit plus facile d'être fait. C'est ce que j'ai pu avoir comme discussion auprès de ma collègue, mais je peux quand même lui revenir avec cette demande-là que vous -- cette question-là que vous m'avez adressée, pour vous fournir une information plus complète.

1765

1770

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

Bien, je l'apprécierais beaucoup, hein. Parce que ça rend la chose peut-être plus opérationnelle, mais certainement plus lourde. A priori, du moins. Mais donc, vos informations pourraient être très éclairantes à ce niveau-là.

1775

1780

**M. CLAUDE TRUDEL :**

Parfait. Merci.

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

Merci. Madame Gilbert, vous ou vos collègues, est-ce que vous auriez d'autres questions ou d'autres préoccupations à soulever.

1785

1790 **Mme VÉRONIQUE GILBERT :**

1795 Non, mais suite aux renseignements qu'on vient d'avoir de Recyc-Québec et du ministère de l'Environnement, je suis contente d'entendre le mot « 100 % » de financement qui a été énoncé par la dame de Recyc-Québec, parce que c'est une des recommandations que nous, l'ARK, on fait au gouvernement, parce que la plupart des programmes financent seulement en partie une nouvelle mesure, et l'autre partie doit provenir de financement externe -- entre autres, des taxes de la municipalité, puis on a mentionné déjà par le passé qu'on a un problème, ici, les taxes -- les en lieu de taxes sont à un maximum, présentement. On ne peut pas augmenter la taxation pour les municipalités. Donc, ça nous -- même si on a 50 % de financé par un programme de Recyc-Québec, on n'a pas d'argent pour aller chercher l'autre 50 %. Donc, d'entendre que c'est possible, peut-être, dans un futur, d'avoir 100 % de financement pour l'implantation de nouvelles mesures, c'est très intéressant.

1800

1805 Ensuite, Monsieur du ministère de l'Environnement qui disait -- il faisait mention de plusieurs trucs. Je crois que ça vient du Groupe de travail en gestion de matières résiduelles en milieu nordique, dont plusieurs personnes de son ministère font partie des membres.

1810 Effectivement, il y a beaucoup de véhicules qui montent au Nunavik pour des compagnies de construction, entre autres, qui sont déjà en fin de vie ou pourraient être considérés en fin de vie au sud de la province. Donc, quand les véhicules arrivent ici, ils n'ont pas une vie de 25, 30 ans dans la communauté, mais plutôt le temps du projet de construction, et ensuite, sont donnés ou vendus à des individus de la communauté qui, eux, vont éventuellement envoyer le véhicule au lieu d'enfouissement, quelques mois ou une année ou deux après le départ de la compagnie de construction. Donc, ça, c'est un enjeu qu'on a soulevé, mais c'est difficile de trouver des solutions pour cet enjeu.

1815

1820 Aussi, les bonbonnes de propane qui ont été nommées, les 20 livres qui ne sont pas supposées d'être à usage unique, le sont, au Nunavik. Je veux souligner que la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec offre à leurs clients, s'ils achètent la bonbonne chez le magasin Co-op, ils peuvent retourner leur bonbonne au magasin Co-op en échange d'une nouvelle, et les coopératives s'occupent du transport maritime vers le sud de la province. Par contre, ils n'acceptent pas les bonbonnes qui proviennent d'autres magasins de la communauté ou des anciennes bonbonnes qui auraient été accumulées dans la communauté. Mais c'est tout de même une initiative de la coopérative que je voulais souligner.

1825 Ça m'a été fait mention par le ministère de l'Environnement qu'il y a quelque chose qui pourrait être mis sur pied pour le Nunavik en particulier, pour les bonbonnes de 20 livres, mais je n'ai pas eu de nouvelles à ce sujet.

1830 Aussi, je voulais mentionner, précédemment, le 3 M\$ que la Société du Plan Nord a donné pour les 14 villages nordiques pour la gestion de leurs matières résiduelles dangereuses accumulées, les nettoyages vont se terminer cet été, mais dans le futur, tous les villages nordiques vont être accompagnés afin de pouvoir bénéficier du programme de responsabilité élargie des producteurs pour recycler leurs huiles usées et toutes les matières sous la REP qui provient d'un garage municipal. Donc, nous voulons implanter des bonnes pratiques dans les garages, et le fait d'avoir  
1835 nettoyé les sites d'accumulation va nous permettre d'implanter, à partir de maintenant, des nouvelles pratiques.

Pour le métal, ça va être un peu la même procédure. On ne peut pas commencer à recycler les nouveaux vieux véhicules alors qu'on a une accumulation de 50 ans derrière nous dans la cour  
1840 arrière. Donc, il va falloir commencer par nettoyer cette accumulation-là, et par la suite, des bonnes pratiques de recyclage pourront être mises en œuvre si des programmes de financement sont accessibles pour la région.

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

1845 Merci, Madame Gilbert. Michael, est-ce que vous voulez soulever d'autres questions qui vous interpellent, ou faire appel à vos collègues, avant de clore la séance?

**LE COPRÉSIDENT M. MICHAEL BARRETT :**

1850 I will leave that for Alexandre-Guy and André-Anne to have questions. For my part, thank you very much for the input, Véronique, and the other participants from KRG and from the Board of Health. Thank you very much for the presentations and the comments.

1855 André-Anne?

**Mme ANDRÉ-ANNE GAGNON :**

1860 Oui. De mon côté, je n'ai rien à ajouter non plus. Donc, merci beaucoup, tout le monde, pour votre participation et les présentations et informations que vous avez fournies. Donc, très intéressant à suivre.

**M. ALEXANDRE-GUY CÔTÉ :**

1865 Et ici Alexandre-Guy Côté. Merci beaucoup pour les informations très claires, là. À tous les participants, là, qui sont en direct de Kuujjuaq, merci beaucoup pour vos réponses. Un merci particulier à Madame Gilbert, là, pour les explications complémentaires. Donc, je n'ai pas de questions supplémentaires. Merci beaucoup.

1870 **LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

Michael, est-ce que tu souhaites dire le mot de clôture?

1875

---

**MOT DE LA FIN**

**LE COPRÉSIDENT M. MICHAEL BARRETT :**

1880 Well, thank you. It was very informative, and a lot of information, and from the representatives of the Government of Québec, also thank you for your participation in this morning's session, and we're ready to close for lunch. Joseph?

**LE COPRÉSIDENT M. JOSEPH ZAYED :**

1885

Alors, merci, Michael. Merci -- également, je tiens à vous exprimer tous nos remerciements, et je rappelle que nous reprendrons à 14 h pour la deuxième séance, qui aura lieu avec grand public. Alors, sur ce, je vous souhaite bon appétit. Merci.

1890

**SÉANCE AJOURNÉE AU 9 JUIN 2021 À 14 h**

---

1895 Je soussignée, LOUISE ANNE CEGELSKI, sténographe officielle bilingue, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle de l'audience entendue via webdiffusion vidéo, le tout conformément à la loi.

1900 I, the undersigned, LOUISE ANNE CEGELSKI, bilingual official court reporter, hereby certify that the foregoing pages are and contain a true and accurate transcript of the session heard via video webcast, the whole in accordance with the law.

ET J'AI SIGNÉ / AND I HAVE SIGNED :

1905 *(s) Louise Anne Cegelski*

---

Louise Anne Cegelski, s.o. / O.C.R.